ARTCURIAL

BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

MAISON DE VENTE AUX ENCHÈRES - AGRÉMENT N° 2001-005
7, Rond-Point des Champs-Élysées – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 99 20 20 – Fax : +33 (0)1 42 99 20 21
www.artcurial.com – contact@artcurial.com

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN ARABE ET IRANIEN | SAMEDI 24 OCTOBRE 2009 PARIS | 01706

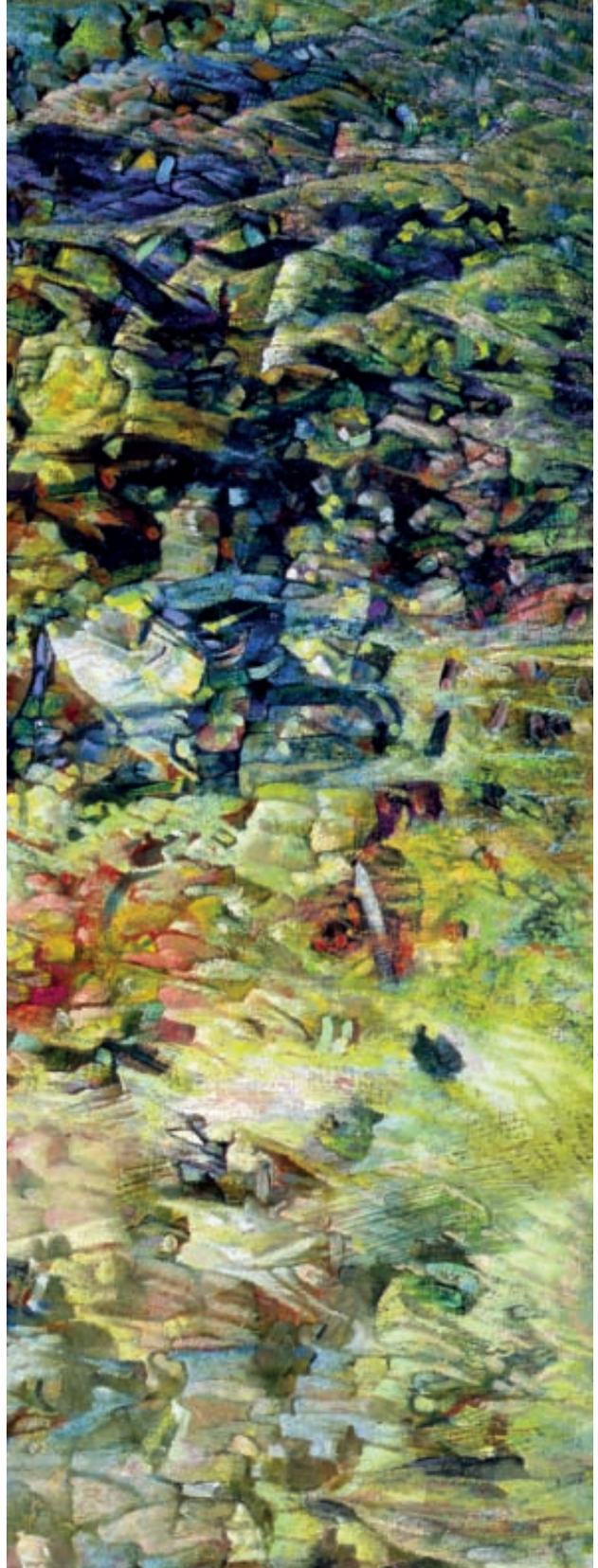
ARTCURIAL BRIEST - POULAIN - F.TAJAN



ART MODERNE ET CONTEMPORAIN ARABE ET IRANIEN

PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

SAMEDI 24 OCTOBRE 2009 – 16H30



ART MODERNE ET CONTEMPORAIN ARABE ET IRANIEN

COLLECTION ‘LAAL’ “FEREYDOUN AVE”
Vente au profit de l'Association
d'étude mondiale du Zoroastrisme

COLLECTION AMIR HOMAYOUN SADRI

PARIS - HÔTEL MARCEL DASSAULT

SAMEDI 24 OCTOBRE 2009 À 16H30

En couverture lot 103

Ci-contre, détail du lot 61



ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS
Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

PARIS – HÔTEL MARCEL DASSAULT

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Téléphone pendant l'exposition :
+33 (0)1 42 99 20 67

COMMISSAIRE PRISEUR :
François Tajan

SPÉCIALISTE :
Olivier Berman, +33 (0)1 42 99 20 67
oberman@artcurial.com

CONSULTANTS :
Farnaz Bahmanyar
Leila Varasteh
Vida Zaim

RECHERCHE ET AUTHENTIFICATION :
Constance Boscher, +33 (0)1 42 99 20 37
cboscher@artcurial.com

ORDRE D'ACHAT, ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE :
Marianne Balse, +33 (0)1 42 99 20 51
bids@artcurial.com

COMPTABILITÉ ACHETEURS :
Marion Carteirac, +33 (0)1 42 99 20 44
mcarteirac@artcurial.com

COMPTABILITÉ VENDEURS :
Sandrine Abdelli, +33 (0)1 42 99 20 06
sabdelli@artcurial.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :

Mercredi 21 octobre	11h - 20h
Jeudi 22 octobre	11h - 20h
Vendredi 23 octobre	11h - 20h
Samedi 24 octobre (sur rendez-vous)	11h - 13h

VENTE :
Samedi 24 octobre 2009 à 16h30

CATALOGUE VISIBLE SUR INTERNET
www.artcurial.com

VENTE N°01706

INDEX

A
ABBASIAN Sara, **5**
ABBOUD Shafic, **69, 70, 71 72**
AFJEHEI Nasrollah, **91**
AHMADVAND Mohsen, **10, 11**
ALKAS Hanibal, **36**
AMINI Maryam, **101**
ARYANPOUR Pooya, **45, 100**
ASSADOUR, **59**
ASSAR Nasser, **98**
AVE Fereydoun, **1, 31, 34**
AZIZI Joshan Nasser, **42**
AZIZI Nasser, **90**
AZZAWI Dia, **60, 65**

B
BARZI Schara Hosseini, **35**
BAYA, **73, 75**
BELKAHIA Farid, **78**
BEN BELLA Mahjoub, **81**
BENANTEUR Abdallah, **61, 66**
BOULLATA Kamal, **64**

C
CHAÏBIA, **74**
CHITSAZ Ali, **112**

D
DABIRI Bahram, **48**
DADSETAN Shahla, **85**
DAREBAGHI Mostafa, **107**
DERAKSHANI Reza, **22, 23, 43, 110**
DASHTI Mostafa, **106**

E
EHSAIE Mohamad, **103**
EL BACHA Amine, **62**
EMDADIAN Yaghoub, **54, 99**
ESSAYDI Lalla, **79, 80**

F
FARAHANI Mitra, **2**

G
GHADIRIAN Shadi, **117, 118**
GHAZEL, **109**
GHIAÏ-FAR Nadia, **83, 84**
GULGEE Ismael, **82**

H
HABIBI Shahla, **49**
HAERIZADEH Ramin, **6, 7**
HAERIZADEH Rokni, **8, 9**
HANAEI Arash, **63, 105, 108**
HEDAYAT Reza, **44**
HENEIN Adam, **68**
HESAMIYAN Samand, **18**

J
JAFARINEJAD Pooneh, **56**
JAHALI Bahaman, **115**
JAMALI NEEK Mohsen, **20**
K
KABOLI Yadollah, **38, 39**
KASHIAN Hosein, **97**
KATAYOUN Rouhi, **88**
KHAN Ahmad, **93**
KHOSROJERDI Hossein, **58**
KIAROSTAMI Abbas, **24, 25, 26, 27**

L
LABBOUF Farsad, **87**
LAHOTI Behdad, **111**

M
MADI Hussein, **76, 77**
MAHDAVI Rafael, **17**
MAHER Hossein, **57**
MAHJOUBI Hossein, **50**
MOHASSESS Ardeshir, **37**
MOSHIRI Farhad, **12, 13, 28**
MOUDARRES Fateh, **68**

N
NARMINE Sadeg, **102**
NASR Karim, **41**
NAYINY Malekeh, **116**
NESHAT Shirin, **113**

O
OMIDI Fereydoon, **32**

P
PILARAM Faramarz, **96**
PIRHASHEMI Afshin, **55, 114**
POUYAN Shapour, **19**

R
RAFIE Mansour, **21**
REZA Ali, **33**

S
SADEQUAIN Syed, **95**
SHAFIK Medhat, **67**
SHARIFIAN Vahid, **29, 30**
SINAI Gizella Varga, **52**

T
TABRIZI Sadegh, **40, 86**
TAMI Shideh, **14, 15**
TANAVOLI Parviz, **16, 89**
TARAGHIJAH Mohammad Ali, **47**
TATARI Aneh Mohammad, **46**

V
VAKILI Ahmad, **53**
VARASTEH Roshanak, **92**

Z
ZAND Iraj, **51**
ZENDEROUDI Charles Hossein, **3, 4, 94, 104**

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ASSOCIÉS
Francis Briest, Co-Président
Hervé Poulain
François Tajan, Co-Président

DIRECTEURS ASSOCIÉS
Violaine de La Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Fabien Naudan

DÉPARTEMENT ART MODERNE ET ART CONTEMPORAIN :
Direction : Francis Briest

ART MODERNE :
Violaine de La Brosse-Ferrand, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 32 - vdelabrosseferrand@artcurial.com
Bruno Jaubert, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 35 - bjaubert@artcurial.com
Contacts : Tatiana Ruiz Sanz
+33 (0) 1 42 99 20 34 - truizsanz@artcurial.com
Jessica Cavalero
+33 (0) 1 42 99 20 08 - jcavalero@artcurial.com
Priscilla Spitzer, catalogueur
+33 (0) 1 42 99 20 65 - pspitzer@artcurial.com

ART CONTEMPORAIN :
Martin Guesnet, spécialiste
+33 (0) 1 42 99 20 31 - mguesnet@artcurial.com
Hugues Sébilleau, Arnaud Oliveux, spécialistes
+33 (0) 1 42 99 16 35/28 - hsebilleau@artcurial.com
aoliveux@artcurial.com
Gioia Sardagna Ferrari, spécialiste Italie
+33 (0) 1 42 99 20 36 - gsardagnaferrari@artcurial.com
Florence Latieule, catalogueur
+33 (0) 1 42 99 20 38 - flatieule@artcurial.com
Contacts : Sophie Cariguel
+33 (0) 1 42 99 20 04 - scariguel@artcurial.com
Véronique-Alexandrine Hussain
+33 (0) 1 42 99 16 13 - vhussain@artcurial.com

RECHERCHE ET AUTHENTIFICATION :
Constance Boscher
+33 (0) 1 42 99 20 37 - cboscher@artcurial.com

HISTORIENNE D'ART :
Marie-Caroline Sainsaulieu
mcsainsaulieu@orange.fr

L'IRAN AUSSI

L'art contemporain iranien? Quoi de plus normal en effet, quand il s'agit d'un pays, autrefois appelé la Perse, qui possède l'une des plus hautes cultures, déjà établie plusieurs siècles avant notre ère et constamment soutenue, enrichie et transformée depuis, tant dans le domaine de l'architecture que dans celui de la céramique et de la peinture. Cette histoire multiséculaire ne s'est pas arrêtée avec l'époque contemporaine et pas davantage depuis les années 50, où de nombreux artistes iraniens, tantôt tournés vers Paris, tantôt vers New York, confortés par la création du Musée d'art contemporain de Téhéran en 1977, ont su développer leur oeuvre de façon originale, entre tradition et modernité.

Il y eut ensuite l'année 1979, la fin du régime représenté par le chah d'Iran et le début du nouveau, issu de la révolution islamique. Il s'est passé depuis beaucoup de choses, mais on peut dire que tout s'est alors arrêté dans le domaine artistique. Des noms sont venus ensuite, longtemps après, dans le domaine du cinéma, celui d'Abbas Kiarostami, dans le domaine de la vidéo : Shirin Neshat, aujourd'hui reconnus dans le monde entier. Il y avait de nouveau un art iranien contemporain, peinant à exister et à se faire connaître, mais bien présent dans son pays malgré la censure et cherchant à être diffusé hors de ses frontières. Depuis quelques années, la situation a changé, comme elle a changé dans de nombreux pays, et sur tous les continents, en Afrique, en Inde, en Chine. Le mouvement est mondial, il ne connaît plus de frontières : les artistes chinois sont montrés aux Etats-Unis, les artistes indiens en Europe, les américains en Chine et ainsi de suite. Toutes les tendances artistiques s'exprimant dans le monde actuellement trouvent un écho en Iran, toutes les formes d'expression, de la figuration à l'abstraction, y compris dans toutes les variations effectuées à partir de la calligraphie, s'y manifestent, toutes les techniques aujourd'hui utilisées s'y retrouvent, de la peinture à l'assemblage, de la photographie et la vidéo à l'installation. L'ensemble offre le spectacle d'une grande profusion et d'une grande vitalité se manifestant tant en Iran qu'en dehors du pays, suscitant partout l'intérêt. C'est bien pour accompagner ce nouvel élan que cette vente aux enchères d'art iranien est organisée par Artcurial.

Serge Lemoine

ALSO IRAN

Contemporary art… from Iran? What, in fact, could be more normal for the country formerly known as Persia, which boasts one of the world's richest cultures, established many centuries B.C. and constantly sustained, enriched and transformed ever since in the fields of architecture, ceramics and painting? This age-old history has not come to an end with the contemporary period – nor since the 1950s, when numerous Iranian artists, looking to Paris or New York and boosted by the opening of the Contemporary Art Museum in Tehran in 1977, began to pursue an original approach halfway between tradition and modernity.

But then came 1979, the end of the Shah, and the new regime that emerged from the Islamic Revolution. Much has happened since then but, at the time, everything in the artistic field came to a halt. New names did not emerge until many years later, in the field of cinema (Abbas Kiarostami) and video (Shirin Neshat), both now with worldwide reputations. We can once more talk about Iranian contemporary art, struggling to exist and make itself known, but definitely present within the country – despite censorship – and keen to be shown abroad.

Things have changed in the last few years, just as they have in many countries and on every continent – in Africa, in India, in China…. This global trend knows no frontiers: Chinese artists are shown in the United States, Indian artists in Europe, Americans in China and so on. All the artistic trends present in today's world are echoed in Iran; all forms of expression, from figurativism to abstraction, including a host of variations based on calligraphy, can be found – alongside all the techniques used today, from painting to assemblage and from photography to video and installations.

Serge Lemoine

L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'IRAN AUJOURD'HUI

L'Iran a toujours été considéré comme un bastion de la culture et de la création dans cette partie du monde. Ces dernières années, nous avons pu assister à une remarquable renaissance artistique malgré des circonstances particulièrement difficiles.

Les artistes iraniens résidant en Iran ou à l'étranger produisent des oeuvres originales qui reflètent l'actualité de leur pays qu'elle soit sociale, culturelle ou politique ? Ces créations expriment leurs points de vue personnels aussi bien que les influences de leurs pays d'adoption.

Depuis trente ans, l'art Iranien a été largement perçu comme un art indigène, très lié aux traditions culturelles. Toutefois, les œuvres sont maintenant de plus en plus remarquées à l'international.

Divers éléments ont contribué à ce regain d'intérêt pour l'art moderne et contemporain Iranien, le plus important étant le climat social et politique exacerbé dont témoignent les récentes manifestations de Téhéran.

On trouve de plus en plus l'art contemporain Iranien dans les musées et sur le marché de l'art. Les galeries et les maisons de vente aux enchères ont montré beaucoup d'intérêt pour le travail des artistes Iraniens. Certaines œuvres se sont vendues à des prix sans précédent sous le marteau. Entretemps, d'importants musées tels que le Tate, le British Museum et le Guggenheim ont créé des comités d'acquisition pour les œuvres du Moyen Orient avec un intérêt particulier pour l'art contemporain Iranien.

Cet intérêt récent est partagé par les conservateurs, les collectionneurs et toutes sortes d'amateurs d'art. Il est opportunément rappelé que l'Iran d'aujourd'hui a un riche patrimoine qui n'est pas insignifiant à l'échelle internationale.

Cette résurgence est la preuve du talent des artistes Iraniens vivant partout dans le monde - peu importe leur source d'inspiration car ils restent toujours parfaitement attentifs à l'actualité artistique.

La richesse de la culture Iranienne est à nouveau sous le regard mondial. L'art moderne et contemporain Iranien offre de nouvelles perspectives vers des interprétations personnelles, des propositions esthétiques riches en diversité et originalité.

L'histoire de l'art moderne et contemporain iranien

Pour mieux comprendre le présent il faut regarder le passé.

On peut dater l'ascension de l'art Iranien à « Madrese-I Sanayi », la première académie d'art Perse instaurée en 1911 par Kamal-al-Mulk (1852-1940). Le premier artiste à la Cour de l'époque était Kamal-al-Mulk. Ses voyages à travers l'Europe étaient sa source d'inspiration et ils ont marqué sa propre traduction de l'approche classique européenne de la peinture.

Le mouvement moderne a commencé dans les années cinquante avec l'ouverture de l'Iran vers l'Europe. C'est à ce moment que le strict respect des règles académiques s'est arrêté. C'est le gouvernement Iranien qui a fait les premiers pas en établissant la « Faculty of Fine Arts » à l'Université de Téhéran créée et dirigée par l'architecte français, André Godard a pris comme modèle l'Ecole des Beaux Arts. Godard préconisait l'innovation et non la réplication, qui était la technique répandue sur la scène artistique de Téhéran avant son arrivée. Pendant cette période, les artistes se sont mis à voyager davantage hors des frontières. Ces artistes vont adopter un style accentué par la dichotomie entre Modernisme et nationalisme.

Le dialogue entre tradition et Modernisme a donné naissance au mouvement « Saqqakhaneh ». Le terme vient des fontaines publiques qui étaient construites en souvenir des martyrs Shii de Karbala (680 AD) et qui sont devenues des lieux de prière. Ce sont en effet les sites des temples de feu Zoroastriens qui étaient utilisés comme lieux de culte bien avant l'arrivée de l'Islam.

Les ressources croissantes dues au pétrole Iranien dans les années 70 ont largement contribué à l'ouverture du pays à l'international. Le secteur public a donné des fonds importants aux arts avec le soutien personnel de l'impératrice Farah Pahlavi. Deux institutions essentielles ont été créées à cette époque : le Musée Contemporain de Téhéran (Téhéran MOCA) en 1977 et le Centre Culturel Niavaran en 1978. Les artistes locaux ont pu trouver l'inspiration non seulement dans la multiplication d'événements culturels et d'expositions mais aussi dans la collection permanente qui comprend les artistes les plus reconnus de l'art contemporain occidental. Cette collection importante, formée sous l'œil du conservateur Kamran Diba existe toujours et appartient actuellement au Téhéran MOCA, à une valeur estimée à $2.5 milliards.

C'est à cette époque que l'on trouve des tentatives expérimentales vers l'abstraction, art conceptuel et vers la calligraphie déconstruite ainsi qu'un emploi de matières et de formes différentes.

La Révolution Islamique de 1979 a mis fin à cette prolifération dans les arts en Iran bien que les artistes aient continué à travailler hors atteinte du radar politique. Ce n'est que dans le milieu des années 1990 que leur travail a enfin trouvé une reconnaissance internationale – résultat direct des nouveaux moyens de communication comme Internet. Les artistes d'Iran ont pu établir des échanges intellectuels avec leurs équivalents à l'étranger et des galeries se sont à nouveau installées à Téhéran.

Même si ce dialogue existe encore aujourd'hui, il serait faux de penser que les artistes qui résident en Iran se préoccupent systématiquement de sujets locaux ou traditionnels et que ce sont que les artistes Iraniens de la diaspora qui traitent de sujets dits modernes ou globaux. Cette idée fausse est très courante dans les milieux intellectuels occidentaux et iraniens, renforçant la notion du « néo-orientalisme » kitsch, ce qui ne peut que faire du mal à la communauté artistique en général.
L'actuelle exposition - vente chez Artcurial est particulièrement pertinente pour comprendre le mouvement d'art contemporain Iranien, en proposant une sorte de revue générale du génie artistique de ce pays. Cette exposition propose un riche mélange d'art Iranien – moderne et contemporain – à travers un demi-siècle d'activité artistique, passant de la tradition à l'avant-garde. Les œuvres exposées chez Artcurial donnent un aperçu de ce dialogue en continu entre générations d'artistes iraniens, chacun innovant dans don propre style. Chacun a sa propre sensibilité, chacun a son propre message, son propre poétique.
A mon avis l'art est le symbole éternel non seulement de l'espoir face aux défis historiques et aux obstacles imposés par la nature et l'humanité dans la quête de soi.
La culture, comparée à la politique, à l'économie et aux guerres, a toujours été le moyen le plus efficace pour changer les idées préconçues sur les personnes et les nations. La langue universelle de l'art traverse les barrières culturelles et peut conduire à une transformation des idées fausses et de la méfiance.
Je désire que l'art contemporain Iranien change les perceptions de mon pays et de son peuple, et permette de dépasser les préjugés e, faisant appel à la raison. La création peut traverser les barrières sociales et politiques afin d'effectuer des réels changements. C'est évident dans le monde occidental et c'est peut-être le cas au Moyen Orient.
La demande récente de dialogue culturel entre l'Iran et l'Occident semble positionner l'art et la culture comme les meilleurs moyens d'expression sur des sujets que la politique n'a pas réussi à traiter depuis la Révolution Islamique de 1979.
Passionnée d'Art, collectionneuse et mécène de l'art moderne et contemporain Iranien, j'espère profondément que le mouvement d'art contemporain Iranien ne sera jamais « ghettoïsé ». J'espère que les artistes Iraniens seront soutenus par tous les moyens possibles, par les secteurs privé et public, afin que l'énergie et le symbolisme de ses œuvres arrive à vivre et survivre à toutes les pressions nationales et commerciales et que leur art reflète et motive une vision et non la division.
C'est pour cette raison que j'attends avec impatience les événements comme cette excellente exposition - vente consacrée aux œuvres d'art moderne et contemporain Iranien, une initiative opportune et audacieuse qui doit être applaudie.

Maryam Homayoun-Eisler
Londres, Août 2009

Maryam Homayoun Eisler (née en 1968) est collectionneur passionnée d'art contemporain et devenue co-présidente du groupe MENAAC (le comité d'acquisitions de Moyen Orient et Afrique du nord) de la Tate.
Elle a notamment collaboré à l'exposition "Iran Inside Out" du Chelsea Art Museum et a assurée la direction de la publication de l'ouvrage "Different Sames : New Perspectives in Contemporary Art" pour Thames & Hudson en 2009. Elle travaille actuellement à la publication de plusieurs ouvrages dont "Unleashed : Contemporary Art from Turkey" dont la parution est prévue pour juin 2010.

WHERE WE STAND: IRANIAN MODERN AND CONTEMPORARY ART TODAY

Long considered a bastion of culture and creativity in the region, Iran has in recent years experienced a remarkable artistic revival in the midst of the most challenging of circumstances. Iranian artists, whether based inside or outside the country, are creating exciting works of art that reflect the country's social, cultural and political environment, whilst incorporating their own personal viewpoints, as well as those of their adopted homelands, into their works.
Iranian art, in the last thirty years, has been seen as mainly indigenous and localized to cultural norms. Yet, the oeuvre has increasingly gained visibility and set its own distinct mark on international art forums.
An array of factors have contributed to this global interest in Iranian modern and contemporary art, most important of which is the intense nature of the regional socio- political climate, manifested in headline events such as the recent political upheavals in the streets of Tehran.
The Iranian contemporary art movement has also surfaced on both the commercial and academic fronts. Commercially, established galleries and auction houses have shown keen interest in the output of Iranian artists, some of whose works have reached unprecedented prices under the hammer. There has been increasing interest shown by institutional and academic entities, principally through museum exhibitions and major gallery shows. Meanwhile, major Western museums such as the Tate, the British Museum and the Guggenheim are setting up Greater Middle East acquisition committees, with a particular focus on Iranian contemporary art.
This nascent interest is equally shared amongst curatorial communities, collectors, commercial art ventures and general lovers of the arts. It is a timely reminder to the world that contemporary Iran, with its strong and vibrant 5000-year cultural heritage, is no artistic backwater even when compared to the best of the current international oeuvres.
This revival is a true testimony to the creative talents of Iranians wherever they may be, and whatever their inspiration, yet always perfectly tuned to the globalized art movements.
As such, world publics and their artistic communities are once more looking at the richness of Iranian culture. Contemporary and modern Iranian art is allowing fresh perspectives for personal interpretations of diverse and singular aesthetic offerings.

The history of modern and contemporary iranian art

In order to understand the present, we need to comprehend the past.
The rise of modern art in Iran can be traced back to the Madrese-I Sanayi, Persia's first Academy of Fine Art, established in 1911 by Kamal- al-Mulk (1852- 1940). The primary court artist of the time, Kamal-al-Mulk's extensive travels in Europe were the base for his inspiration and his own distinctive European classical approach to painting and Western art history.
The Iranian modern art movement began in the early 1950s with increasing contacts with Europe. This is the time when strict rigid adherence to "academic" painting came to an end. It is during this period that a government- led initiative resulted in the establishment of the Faculty of Fine Arts at the University of Tehran, created and run by French architect Andre Godard, a school modeled after the Paris based Ecole des Beaux Arts. Godard encouraged artistic innovation rather than replication in application, a practice widely in use before his arrival on the Tehran artistic scene. The period also saw more artists traveling abroad. These artists were to adopt eventually a style accentuated by a dichotomous thematic between Modernism and nationalism.
Following in this line of thought, the dialogue between tradition and Modernism, witnessed the rise of the Saqqakhaneh movement. The term is closely linked to the public water fountains erected in memory of the Shii martyrs of Karbala (680AD), which also served as personal prayer sites. In effect, these were pre-Islamic Zorastrian fire-temple sites used in worship long before the advent of Islam in Persia.
Iran's increasing oil wealth during the 1970s led to the opening up of the country to the international art scene, witnessing a major rise in support for local arts by the public sector, personally backed by the then Empress Farah Pahlavi. This led to the establishment of two key venues: the Teheran Museum of Contemporary Art (Teheran MOCA) in 1977, and the Niavaran Cultural Center in 1978. Artists were inspired by the multiplicity of exhibitions and cultural events, while the growing collection of works by the most prominent names in Western Contemporary art at the Teheran MOCA, added extra aesthetic stimulation for local artists. This important collection, curated by Kamran Diba, is still in existence and ostensibly owned by the Tehran MOCA, with an estimated value today of some $2.5 billion.
It is during this time that we start seeing experimentation in artistic styles including examples in abstraction, conceptual art, deconstructed calligraphy and different usage of materials, mediums and artistic forms.
The Islamic Revolution of 1979, however, brought an abrupt end to the proliferation of visual arts in Iran, although artists continued to work below the political radar. It wasn't until the mid 1990s that their work became recognized internationally, as a direct result of new means of globalized communication such as the internet. Artists in Iran began an intellectual exchange with their Western counterparts and art galleries became established once again in the capital, Tehran.
Whilst this dialogue continues today, one must resist thinking that artists living in Iran always address local /traditional issues whilst Iranian "diaspora" artists address global/modern issues. This

misconception has been common in both Western and Iranian intellectual circles, in reinforcing colonial binaries and tacky concepts of "Neo- Orientalism", whose verisimilitude can only harm the artistic community at large.

The present Artcurial exhibition and auction, both curatorially and historically speaking, is therefore of particular relevance to the understanding of the Iranian contemporary art movement, providing an accurate snapshot of the country's artistic genius. The exhibition offers a rich mix of Iranian modern and contemporary art spanning half a century of artistic endeavour, from across all spectra and aesthetic divides, from the traditional to the most cutting-edge contemporary works. The artworks on view at Artcurial offer a glimpse into the continuous dialogue between generations of Iranian artists, innovative in their own oeuvres, styles and medium. Each has its own unique emotive and poetic message.

Art, in my opinion, is the eternal symbol of not only hope in the face of overwhelming historic challenges but also of the obstacles that both nature and humanity combined place upon the search for self.

Culture, as opposed to mere politics, economics and war, has historically been the most efficacious means of changing preconceptions about peoples and nations. The universal language of art impacts across cultural divides, and can lead to the amelioration of misconceptions and distrust.

It is therefore my personal hope that Iranian contemporary art will, in its own way, lead to a change in perceptions of my country and its people, overriding prejudice and appealing to reason. Creativity can overcome social and political barriers and lead to change. This is evident in the history of the Western world, and can become so in the Middle East.

Recent calls for cultural dialogue between Iran and the West seem to position art and culture as one means to address topics which politics has not been able to sort out in the thirty years since the Islamic Revolution of 1979.

As a devoted lover of the arts, an avid collector and a patron of Iranian modern and contemporary art, it is my sincere hope that the contemporary Iranian art movement is never "ghettoized". It is my hope that Iranian artists be supported in every way possible, both privately and publicly, to ensure that the vitality and symbolism of their oeuvres thrive and survive all national pressures and commercial constraints -- that their art reflects and motivates vision, and not division.

It is for this reason that I look forward to such events as Artcurial's excellent initiative in exhibiting a dedicated sale of modern and contemporary Iranian works of art, a most timely and daring initiative and one that needs to be applauded.

Maryam Eisler,
London, August 2009

Maryam Homayoun-Eisler (b.1968) has a degree in Political Science from Wellesley College (89') and an MBA from Columbia University (93'). She has worked in international banking and headed marketing at L'Oreal and Estee Lauder in both London and New York. An avid collector of international contemporary art, Homayoun-Eisler, who is based in London, is the co-chair of the Tate's MENAAC group (Middle East North Africa Acquisitions Committee). Recently, she has worked closely with New York's Chelsea Art Museum on the groundbreaking exhibition "Iran Inside Out". She was also Curatorial Director for Different Sames: New Perspectives in Contemporary Iranian Art, published by Thames & Hudson in 2009. Apart from Unleashed: Contemporary Art from Turkey (due for publication in June 2010) she is currently also engaged in the creation of other books on the world's greatest contemporary art collectors and one on Middle East art collectors and patrons.



1

LA COLLECTION LAAL, FEREYDOUN AVE

Pour évoquer le rôle et l'importance de l'art moderne en Iran, il faut d'abord mentionner Fereydoun Ave qui est un personnage clef de la scène artistique Iranienne depuis 40 ans. Collectionneur averti et artiste lui-même, Ave a été responsable du lancement d'un grand nombre d'artistes depuis des années.

Pour les collectionneurs et autres amateurs, c'est un privilège de voir la collection « Laal » de Fereydoun Ave mais aussi un mélange unique d'importants œuvres modernes d'artistes Iraniens.

1

FEREYDOUN AVE

né en 1945

101 NAMES, 2006-2007

Technique mixte sur toile
Signée en persan et datée '2006-2007' en haut à droite
149 x 100 cm (58,11 x 39 in.)

4 000 / 6 000 €



2

"LAAL COLLECTION", FEREYDOUN AVE

In the general discussion around the role and importance of modern art in Iran, it is noteworthy to mention Fereydoun Ave as a major player in the Iranian art scene over the last 40 years. Besides being and avid collector and a noted artist in his own right. Ave has been responsible for the lauch of many artists' careers during this time.

As collectors and lovers of the arts, we are privileged to be exposed not only to Fereydoun Ave's "Laal Collection", but also to such a unique remix of seminal artworks from a number of ground breaking and notable Iranian modern artists.

2

MITRA FARAHANI

née en 1975

JET D'EAU, 2002

Pastel sur papier
Signé 'mitra', situé 'Paris' et daté '2002' au milieu en bas
120 x 80 cm
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 000 / 1 500 €



3

CHARLES HOSSEIN ZENDEROUDI

né en 1937

COMPOSITION, 1978

Technique mixte sur papier
Signé ‘Zenderoudi’ et daté ‘78’ en bas au milieu
57 x 75 cm (22,23 x 29,25 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l’artiste

20 000 / 30 000 €



4

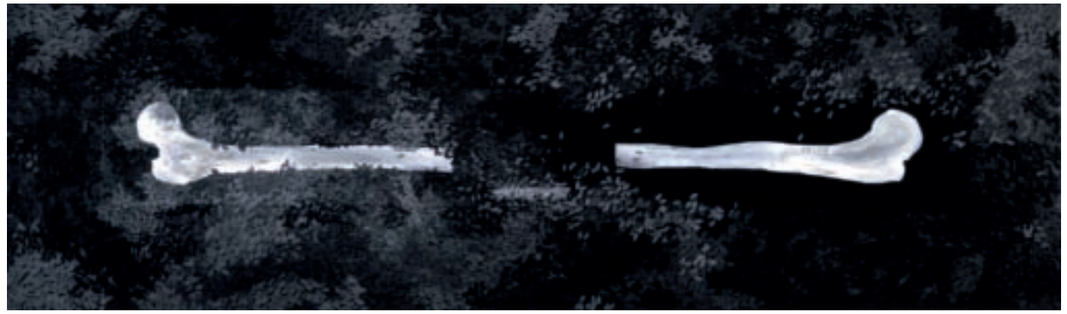
CHARLES HOSSEIN ZENDEROUDI

né en 1937

COMPOSITION, 1978

Technique mixte sur papier
Signé ‘Zenderoudi’ et daté ‘78’ au milieu à gauche
56 x 75 cm (21,84 x 29,25 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l’artiste

25 000 / 35 000 €



5



6



7

5

SARA ABBASIAN

OS

Acrylique sur toile
220 x 66 cm (85,80 x 25,74 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 000 / 1 500 €

6

RAMIN HAERIZADEH
né en 1975

HAMAM, 1

Photographie en couleurs
Signée 'Ramin Haerizadeh',
datée '2005' et numérotée 2/10 en bas à gauche
68,50 x 98 cm (26,72 x 38,22 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 500 / 2 500 €

7

RAMIN HAERIZADEH
né en 1975

HAMAM, 2

Photographie en couleurs
Signée 'Ramin Haerizadeh',
datée '2005' et numérotée 2/10 au dos
68,50 x 98 cm (26,72 x 38,22 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 500 / 2 500 €



8



9

8

ROKNI HAERIZADEH
né en 1978

PORTRAIT D'HOMME EN COLÈRE, 2006

Gouache et aquarelle sur papier
Signé 'Rokni Haerizadeh' et daté '2006'
en bas à droite
75 x 55,50 cm (29,25 x 21,65 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

4 000 / 5 000 €

9

ROKNI HAERIZADEH
né en 1978

PORTRAIT D'HOMME

Gouache et aquarelle sur papier
Signé 'Rokni Haerizadeh' en bas au milieu
75,50 x 55,50 cm (29,45 x 21,65 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

4 000 / 5 000 €

10

MOHSEN AHMADVAND
né en 1982

LE COUPLE, 2008

Plume, encre noire, crayon de couleur,
feutre sur papier
Signé en persan et daté '2008' en bas
à gauche
41 x 29 cm (15,99 x 11,31 in.)
PROVENANCE : Acquis directement
auprès de l'artiste

1 800 / 2 000 €



10

11

MOHSEN AHMADVAND
né en 1982

PORTRAIT D'HOMME

Plume et encre noire, crayon, feutre sur papier
Signé 'Mohsen Ahmadvand' et daté '2008'
en bas à gauche ; contresigné en persan
en bas à droite
40 x 28 cm (15,60 x 10,92 in.)
PROVENANCE : Acquis directement
auprès de l'artiste

1 800 / 2 000 €



11



12

FARHAD MOSHIRI

né en 1955

LA JARRE, 2000

Huile sur toile
Signée ‘Fahrad Moshiri et datée ‘2000’ au dos
235 x 120 cm
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l’artiste
EXPOSITION : 13 Vanak Street, Téhéran

30 000 / 50 000 €



13

FARHAD MOSHIRI

né en 1955

LA JARRE, 2001

Huile et grattage sur toile
Signée en persan, située ‘Tehran’, datée ‘01’ au dos
224 x 178,50 cm (87,36 x 69,62 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l’artiste
EXPOSITION : 13 Vanak Street, Téhéran

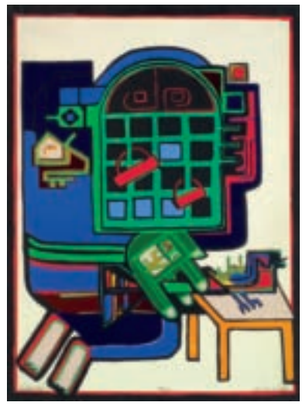
50 000 / 70 000 €



14



15



16

14

SHIDEH TAMI

née en 1962

AUTOPORTRAIT I

Acrylique sur toile
161 x 144,50 cm (62,79 x 56,36 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

3 000 / 4 000 €

15

SHIDEH TAMI

né en 1962

AUTOPORTRAIT II

Acrylique sur toile
161 x 144,50 cm (62,79 x 56,36 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

3 000 / 4 000 €

16

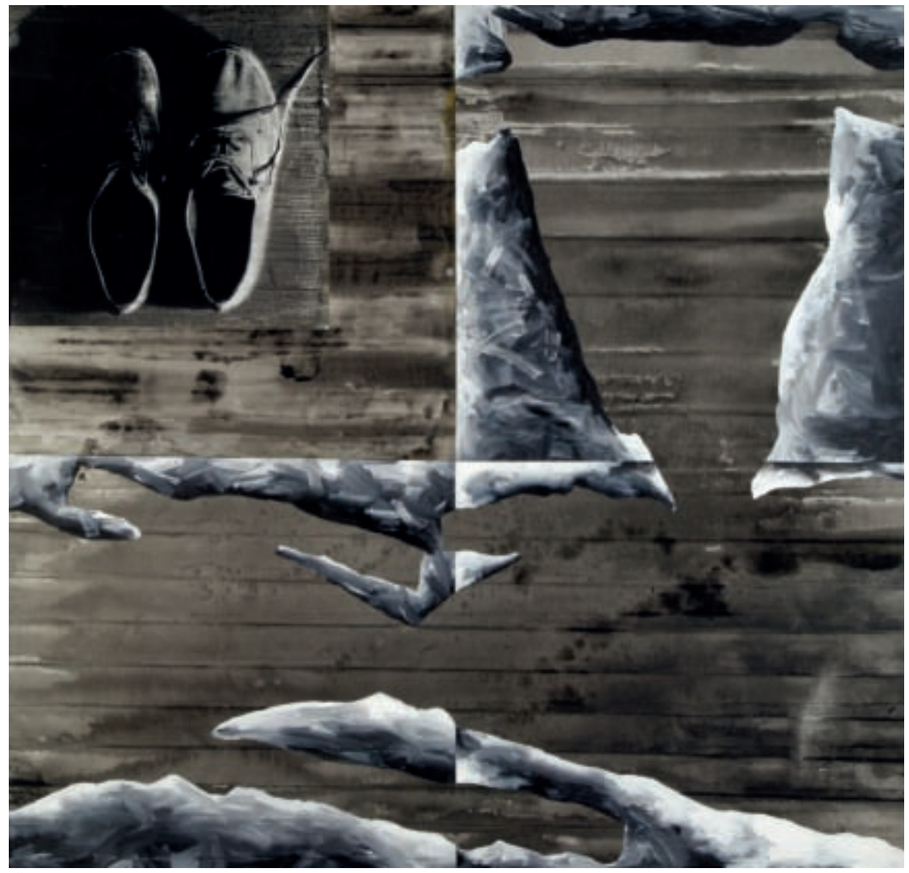
PARVIZ TANAVOLI

né en 1937

DESSIN POUR UN GABEH, FARHAD ET SHIRIN

Sérigraphie
Signée 'Parviz' et datée '74' en bas à gauche
et numérotée 8/80 en bas au milieu et titré 'Farhad et Shirin'
en bas à droite.
67 x 49 cm (26,13 x 19,11 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

5 000 / 6 000 €



17

17

RAFAEL MAHDAVI

né en 1946

SHOES ON A MAP

Acrylique sur toile
Signée 'R Mahdavi', titrée 'Shoes on a map'
deux fois et datée '1992, '1993' au dos
145 x 150 cm (57 x 59 inc.)

8 000 / 10 000 €

18

SAMAND HESAMIYAN

STRUCTURE GÉOMÉTRIQUE NOIR ET OR

Sculpture d'acier.
28 x 28 cm (10,92 x 10,92 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 000 / 1 500 €



18



19



21



20

19
SHAPOUR POUYAN

TOUR, 2008

Acrylique sur toile
Signée et datée 'shapour pouyan 08' en bas
à gauche.
155,50 x 93 cm (60,65 x 36,27 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

800 / 1 200 €

20
MOHSEN JAMALI NEEK

COMPOSITION ORANGE, 2008

Acrylique sur toile
Signée 'Mohsen Jamali Nik' et datée '2008' au dos
Porte une inscription en persan au dos
180 x 130,50 cm (70,20 x 50,90 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 000 / 1 500 €

21
MANSOUR RAFIE

COMPOSITION ROUGE

Technique mixte sur toile
150,50 x 100 cm (58,70 x 39 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

800 / 1 200 €



22



23

22
REZA DERAKSHANI
né en 1952

THE ROSE AND THE NIGHTTINGALE, 2006

Huile sur toile marouflée
Signée en persan et datée '06'
en bas au milieu
220 x 79 cm (85,80 x 30,81 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste
EXPOSITION : Galerie Ave, Dubaï, 2008 :
The rose and the nighttingale

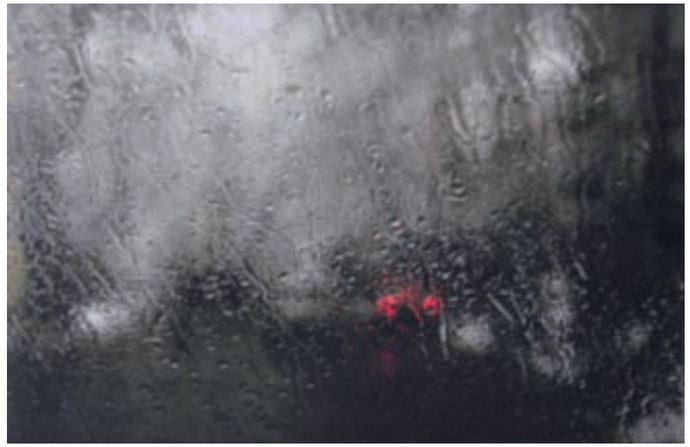
12 000 / 15 000 €

23
REZA DERAKSHANI
né en 1952

THE ROSE AND THE NIGHTTINGALE, 2006

Huile sur toile marouflée
Signée en persan et datée '06'
en bas au milieu
Porte une poème en persan au milieu à gauche
220 x 90 cm (85,80 x 35,10 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste
EXPOSITION : Galerie Ave, Dubaï, 2008 :
The rose and the nighttingale

12 000 / 15 000 €



24



25

24

ABBAS KIAROSTAMI

né en 1940

WINDOW RAIN

Photographie
Signée ‘Kiarostami’ et numérotée 1/5 en bas à gauche
39,50 x 60 cm (15,41 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l’artiste

4 000 / 6 000 €

25

ABBAS KIAROSTAMI

né en 1940

WINDOW RAIN

Photographie
Signée ‘Kiarostami’ et numérotée 1/5 en bas à gauche
39,50 x 60 cm (15,41 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

4 000 / 6 000 €



26



27

26

ABBAS KIAROSTAMI

né en 1940

LA NEIGE BLANCHE, 2004

Photographie en noir et blanc
Signée ‘Kiarostami’ et numérotée 1/5 en bas à gauche
54 x 84 cm (21,06 x 32,76 in.)
PROVENANCE : Galerie de France, Paris

8 000 / 10 000 €

27

ABBAS KIAROSTAMI

né en 1940

LA NEIGE BLANCHE, 2004

Photographie en noir et blanc
Signée ‘Kiarostami’ et numérotée 1/5 en bas à gauche
54 x 84 cm (21,06 x 32,76 in.)
PROVENANCE : Galerie de France, Paris.

8 000 / 10 000 €



28

FARHAD MOSHIRI

né en 1955

CALLIGRAPHIE, CHIFFRES, 2003

Huile et feuille d'or sur toile
Signée 'Fahrad Moshiri' et datée '2003' au dos
180 x 145 cm (70,20 x 56,55 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste
EXPOSITION : 13 Vanak Street, Téhéran

70 000 / 90 000 €



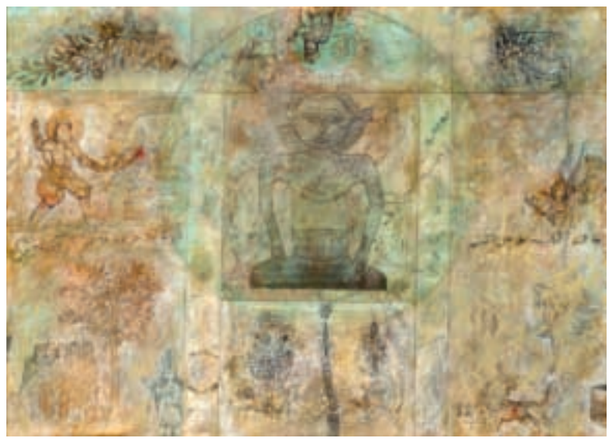
29



30



32



33



31

29

VAHID SHARIFIAN

né en 1982

SOPHIA LOREN

Photographie en couleur
Signée 'V. Sharifian', datée '2008'
et numérotée 2/3 au dos
68 x 46,50 cm (26,52 x 18,14 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

700 / 900 €

30

VAHID SHARIFIAN

né en 1982

SOPHIA LOREN

Photographie en couleurs
Signée 'V. Sharifian', datée '2008'
et numérotée 2/3 au dos
68 x 46,50 cm (26,52 x 18,14 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

700 / 900 €

31

FEREYDOUN AVE

né en 1945

ENDANGERED SPICIES

Photographie montage
Signée 'Ave', située 'Téhéran' et datée '2003'
en bas à droite ; titrée 'Endangered spicies' et numérotée 4/5
en bas à gauche
101 x 45 cm (39,39 x 17,55 in.)

5 000 / 7 000 €

32

FEREYDOON OMIDI

né en 1967

COMPOSITION

Huile sur toile
Signée en persan en bas à droite
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

3 500 / 4 500 €

33

ALI REZA

TODAY, 2008

Technique mixte sur papier
Signé 'AR', titré 'Today' et daté '2008'
50 x 70 cm (19,50 x 27,30 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

1 500 / 2 500 €

34

AVE FEREYDOUN

né en 1945

THE SCWRED, 2003

Photographie et collage
Signée 'Fereydoun Ave', située 'Tehran'
et datée '2003' en haut à droite ;
contre-signée 'Fereydoun Ave',
située 'Tehran' et datée '2003' au dos
Tirage unique
58 x 41 cm (22,62 x 15,99 in.)

3 000 / 4 000 €



34



35



36



37

35
SHARA HOSSEINI BARZI

COMPOSITION, 2000

Deux acryliques sur toile
reliées par une sculpture en bois
50 x 70 cm pour chacune des toiles.
50 x 10 cm pour la sculpture
Signée BARZI et datée '2000' au dos
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

3 500 / 4 500 €

36
HANIBAL ALKAS

HISTOIRE ASSYRIENNE II

Aquarelle sur papier
Signé en persan au milieu à gauche
34,50 x 27 cm (13,46 x 10,53 in.)
EXPOSITION : Acquis directement auprès de l'artiste
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

800 / 1 200 €

37
ARDESHIR MOHASSESS

né en 1938

AUTOPORTRAIT, 1974

Crayon gras sur papier
Signé en persan et daté '74' en bas à droite
31 x 23 cm (12,09 x 8,97 in.)
PROVENANCE : Acquis directement auprès de l'artiste

5 000 / 6 000 €

LE SYMBOLISME DU CHEVAL PERSE ET LES INTERPRETATIONS ARTISTIQUES

Les races de chevaux Perses sont parmi les plus anciennes et elles sont considérées uniques dans le monde. Depuis l'aube des temps, les Perses ont célébré le cheval dans leur Histoire, dans l'art et dans leur littérature.
D'un point de vue historique, les premières images des chevaux se trouvent sur les reliefs de « Naqshe-Rostam », un site près de Persepolis dans le centre de l'Iran. Ces sculptures montrent le fils de Shapur I (240-272 CE) recevant la bague royale de la déesse Anahita - tous deux sont à cheval.
Les descriptions cunéiformes sur les murs de Persepolis soulignent l'importance du cheval: "This country, Persia, which Ahuramazda has bestowed upon me, is blessed with good horses and good men- by favor of Ahuramazda, I, Darius the King, thus do not fear any other." C'était la cavalerie de Darius le Grand (521-485 BCE) qui était la colonne vertébrale de la force militaire du premier Empire Perse, la Dynastie Achéménide avec Pasacas, le cheval du roi.
La littérature Perse parle des héros équestres Perses et de leur rôle de haute importance dans les batailles et les actes héroïques.
« Rakhsh » (« Foudre »), le cheval légendaire de Rostam, connu pour sa rapidité et son courage est cité dans ce poème épique :

"Its body was a wonder to behold
Like saffron petals, mottled red and gold
Brave as a lion, a camel for its height
An elephant in massive strength and might"

(From the Shahnameh)

Autre exemple, l'histoire de « Shabdiz », le cheval qui appartenait à Khosrow II Parviz (Roi Sassanian 590-628 CE). Le roi aimait tant son cheval qu'il a menacé de tuer la personne qui l'informerait de sa mort. Dans le poème épique romantique de Nezami (1126-1180) « Khosrow and Shirin », c'est Shabdiz (le cheval) qui emmène la belle Shirin retrouver son amour Khosrow.
Sans oublier le polo qui est un sport originaire de Perse joué par les tribus avant le règne de Darius le Grand (521-485 BCE). De nombreuses descriptions de tournois royaux figurent dans le livre Rubauyat de Omar Khayam ou encore dans Shahnameh. Il y a l'exemple d'un match entre les forces Turanian et les suiveurs de Siavosh, un prince légendaire des premiers siècles de l'histoire Perse. Ferdowsi parla aussi du Roi Shapour II (309-379CE) de la dynastie Sassanian qui a appris le Polo à l'âge de sept ans.
Beaucoup d'artistes Iraniens d'aujourd'hui utilisent le cheval comme source d'inspiration dans leur œuvre, rendant hommage à la symbolique du cheval dans l'histoire de la Perse. A titre d'exemple ; la collection de chevaux exposée sous la direction de Amir Homayoun Sadri dans les salles d'Artcurial montre les différentes approches et traitements du sujet équestre. Chaque artiste se sert du cheval pour illustrer sa propre démarche artistique.

THE SYMBOLISM OF THE PERSIAN HORSE AND ITS ARTISTIC INTERPRETATIONS

Several Persian horse breeds are considered unique in the equine world, and among the most ancient. From the dawn of civilisation, Persians have celebrated the horse in their history, art and literature.

From a historical perspective, the first imagery of horses was shown in the "Naqshe- Rostam" carvings, a site near Persepolis in Central Iran. This carving depicts the son of Shapur I (240-272 CE), receiving the royal ring from the goddess Anahita, both of whom are on horseback.

The Cuneiform descriptions on the walls of Persepolis further signify the importance of horses: "This country, Persia, which Ahuramazda has bestowed upon me is blessed with good horses and good men- by favor of Ahuramazda, I, Darius the King, thus do not fear any other." It was indeed Darius the Great's (521- 485 BCE) cavalry which forged the backbone of the military strength of the first Persian Empire, the Achaemenid Dynasty, with Pasacas, the king's famous horse at its realm.

Persian literary sources such as Ferdowsi's Shahnameh depict rich narratives of famous Persian heroes' horses, their roles paramount in heroic deeds and battles.

"Rakhsh" (lightning), Rostam's legendary horse, famous for its speed and spirit, is quoted in the epic:

"Its body was a wonder to behold
Like saffron petals, mottled red and gold
Brave as a lion, a camel for its height
An elephant in massive strength and might"

(From the Shahnameh)

Another example is the story of "Shabdiz", the horse belonging to Khosrow II Parviz (Sassanian King 590 to 628 CE). The king loved his horse so much that he threatened to kill whoever brought him news of his horse's death. In Nezami's (1126- 1180 CE) romantic epic "Khosrow and Shirin", it is Shabdiz which whisks Khosrow's beautiful consort Shirin to meet him after Shirin falls in love with Khosrow's portrait.

Lest we forget, the sport of Polo originated amongst Persian tribes sometime before the reign of Darius the Great (521-485 BCE). Numerous accounts of royal polo tournaments are described in Omar Khayam's (1048-1123) Rubaiyat, and again in the Shahnameh where one example includes a romanticized match between the Turanian forces and the followers of Siavosh, a legendary prince from the earliest centuries of Persian history. Ferdowsi also tells of King Shapour II (309-379CE) of the Sassanian Dynasty who learned how to play the game at the age of seven.

In continuation of the tradition of respect for and symbolism of the horse in Persian history, many Iranian artists today continue to use this animal as a source of legend and inspiration in their works. From the examples of the artistic collection of horses cleverly curated by Amir Homayoun Sadri, on show at Artcurial, it is interesting to note the differences in approach and treatment that the Persian horse receives at the hands of these creative minds. Each of the artists depict in their own respective ways, their personal, emotional and intellectual artistic journeys.

COLLECTION AMIR HOMAYOUN SADRI

M. Amir Homayoun Sadri a sollicité 21 artistes iraniens a l'occasion de la réouverture de l'hippodrome de Téhéran en 2006, 30 ans après que la révolution islamique avait ordonné sa fermeture.



38



39

❍ **38**

YADOLLAH KABOLI

né en 1949

PILTAN, 1385

Sculpture en fibre de verre peinte à l'acrylique
Signée 'Yadollah Kaboli' et datée '1385' sur l'épaule à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

5 000 / 7 000 €

❍ **39**

YADOLLAH KABOLI

né en 1949

RAKHSH, 1385

Sculpture en fibre de verre peinte à l'acrylique
Signée 'Yadollah Kaboli' et datée '1385' sur l'épaule à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

5 000 / 7 000 €



❍ **40**

SADEGH TABRIZI

né en 1939

LE SABOT DORE

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'S Tabrizi' et contresignée sous le sabot à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

15 000 / 20 000 €



41



42

❍ 41

KARIM NASR

né en 1952

POUR TOUJOURS, 1385

Sculpture en fibre de verre,
technique mixte,
Signée 'karim Nasr' et datée '1385' sur la croupe à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

5 000 / 7 000 €

❍ 42

NASSER AZIZI JOSHAN

né en 1970

L'HISTOIRE

Sculpture en fibre de verre, technique mixte
Signée 'Nasser Azizi', contresignée en persan, datée 2006 et 1385 sur l'épaule avant à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

5 000 / 7 000 €



❍ 43

REZA DERAKHSHANI

né en 1952

SHABDIZ, 2006

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'R Derakshani' et datée '06' sous le sabot à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

25 000 / 30 000 €

Ce parti pris stylistique se manifeste clairement dans le cheval « Shabdiz » de Reza Derakhshani (1952) qui révèle sa source d'inspiration : la gloire de la tradition épique Iranienne et l'hommage que rend l'artiste à l'Histoire et à la culture de son pays. Cette fascination dans ses dimensions poétique, héroïque et émotive des récits Perses est primordiale dans l'œuvre de Derakhashani qui est souvent baignée de spirituel. Ses œuvres sont des explorations de style et de forme.

Such stylistic raison d'etre is clearly manifest in Reza Derakhshani's (b.1952) horse Shabdiz, which reflects Derakshsani's sources of inspiration: the glory and majesty of the Iranian epic tradition, emphasizing the importance which the artist pays to his history and cultural heritage. This fascination with the emotive, poetic and heroic dimensions of Persian epic narratives are paramount to Derakhshani's inspiration and work, often embedded with a strong sense of spirituality. His works show experimentation in both form and style.



44



45

❍ 44

REZA HEDAYAT

né en 1967

GOLPA

Sculpture en fibre de verre peinte à l'acrylique
Signée 'Reza'
sur la queue à droite
118 x 117 cm (46,02 x 45,63 in.)

6 000 / 8 000 €

❍ 45

POOYA ARYANPOUR

né en 1971

LE CHEVAL DE NAYEBHOSSEIN KHAN

Sculpture en fibre de verre peinte à l'acrylique
Signée 'P Aryanpour' et datée 2006 sur la patte avant à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

18 000 / 22 000 €



❍ 46

ANEH MOHAMMAD TATARI

né en 1956

SHAYLAN, 2006

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'Tatari' et datée '06' et '1385' sous le sabot avant à gauche
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

8 000 / 10 000 €



47

48

❍ 47

MOHAMMAD ALI TARAGHIJAH

né en 1943

MON AMI, 2006

Sculpture en fibre de verre, technique mixte
Signée 'M Taraghijah' et datée '2006' et contresignée
en persan sur la croupe à gauche
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

10 000 / 15 000 €

❍ 48

BAHRAM DABIRI

né en 1950

LE CHEVAL DE BAHRAM, 1385

Sculpture en fibre de verre, technique mixte
Signée 'Bahram Dabiri' et datée '85' sur la croupe à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

5 000 / 7 000 €



❍ 49

SHAHLA HABIBI

née en 1945

L'AUBE

Sculpture en fibre de verre peinte, technique mixte
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

10 000 / 12 000 €



50





51

❍ 50

HOSSEIN MAHJOUBI

né en 1930

ANAHITA

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'Mahjoubi' et porte une date illisible
sur la patte avant à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

8 000 / 10 000 €

❍ 51

IRAJ ZAND

1950 - 2006

ARYASP, 1385

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'Zand' et datée '1385' sur la patte
avant à gauche
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

12 000 / 15 000 €

❍ 52

GIZELLA VARGA SINAI

née en 1944

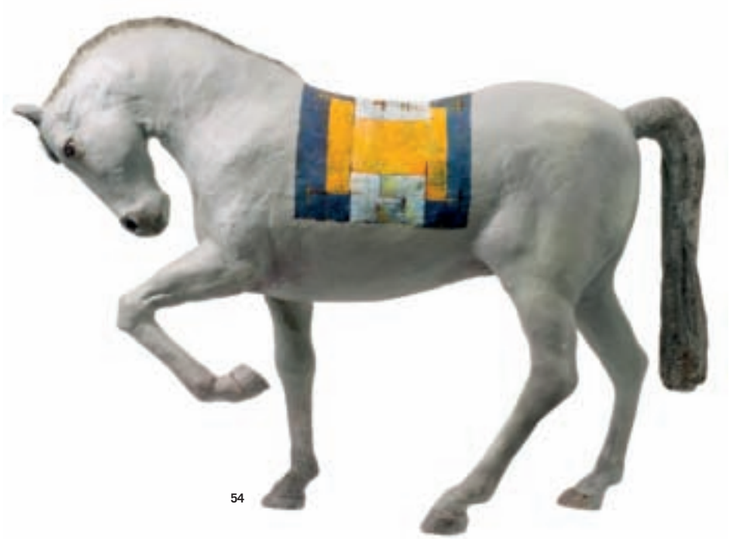
CHEVAL SOUS LA PLUIE, 2006

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'Gizella Varga Sinai', datée '2006' et contresignée en persan
sur la patte avant à gauche
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

8 000 / 12 000 €



53



54

❍ 53

AHMAD VAKILI

né en 1961

ABRASH

Sculpture en fibre de verre peinte à l'huile
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

6 000 / 8 000 €

❍ 54

YAGHOUB EMDADIAN

né en 1948

PEGAH

Sculpture en fibre de verre peinte à l'huile
Titrée 'Pegah' en persan sous le sabot droit
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

8 000 / 10 000 €



❍ 55

AFSHIN PIRHASHEMI

né en 1974

AFSHIN

Sculpture en fibre de verre peinte à l'acrylique
Signée 'Pirashemi' et contresignée en persan sur la patte avant droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

18 000 / 22 000 €

Afshin Pirhashemi (1974) expose un cheval noir et blanc, « Afshin » qui renforce l'importance donnée par l'artiste aux atmosphères abstraites qui comprennent les émotions d'abandon et de solitude.

Afshin Pirhashemi's (b.1974) black and white horse, "Afshin", reinforces the artist's emphasis on abstract atmospheres, which include piercing emotions as pertaining to loss, abandonment and loneliness.



56



57

❍ **56**

POONEH JAFARINEJAD

née en 1971

LA PAIX

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
Signée 'Pooneh Jafarinejad' et datée '1385'
sur l'épaule
avant à gauche
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

5 000 / 7 000 €

❍ **57**

HOSSEIN MAHER

né en 1957

MANA

Sculpture en fibre de verre peinte à l'huile
Signée 'Hossein Maher'
et porte une date illisible sur l'épaule avant
à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

8 000 / 10 000 €



❍ **58**

HOSSEIN KHOSROJERDI

né en 1957

SANS TITRE

Sculpture en fibre de verre, technique mixte,
porte une trace de signature sur le genou à droite
118 x 170 cm (46,02 x 66,30 in.)

20 000 / 25 000 €

Hossein Khosrowjerdi (1957-), militant politique engagé dans les années 70 et 80 (désigné artiste officiel de la République Islamique) a une approche différente. Son cheval « torturé et emprisonné » (sans titre) démontre l'oscillation entre le surréel et la permanence de ses thèmes fétiches : le remords, l'introspection, l'angoisse existentielle mais aussi l'humanité et la conscience de soi.

Hossein Khosrowjerdi (B. 1957) who was at the forefront of political activism in the 70s and 80s and was designated the official artist of the newly established Islamic Republic, has a different approach. His "tortured and imprisoned" untitled horse demonstrates the oscillation between the surreal and the expressive underlining of his favourite thematic, that of remorse, introspection, existential anguish, but also humility and self- awareness.



59



60

59

ASSADOUR

né en 1943

PERSONNAGE AVEC UN OBJET VOLANT, 2006

Huile sur toile
Signée 'Assadour' et datée '2006' en bas à droite ; contresignée, titrée et datée '2006' au dos
100 x 81 cm (39 x 31,59 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

8 000 / 12 000 €

60

DIA AZZAWI

né en 1939

ARABIC LETTER, 1984-2008

Sculpture en bronze à patine bleue céramique, fonte à la cire perdue
Signée du monogramme "AZ", datée "2008", numérotée "2/8" et cachet du fondeur Barthélémy Art, Crest, France au dos à la base
Tirage à 8 exemplaires + 4 EA.
30 x 30 x 9 cm (11,70 x 11,70 x 3,51 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

10 000 / 15 000 €



61

ABDALLAH BENANTEUR

né en 1931

LES IDYLLES, 1991

Huile sur toile
Signée 'Benanteur' en bas à droite ; contresignée 'Benanteur', titrée 'Les Idylles' et datée '91' au dos
119,50 x 119,50 cm (46,61 x 46,61 in.)
PROVENANCE : Galerie Claude Lemand, Paris Collection particulière
EXPOSITION : "Benanteur, Peintures récentes", Galerie Claude Lemand, Paris, 1991
BIBLIOGRAPHIE : "Benanteur, Peintures", Claude Lemand Ed., Paris, 1992, reproduit en couleurs p. 125

18 000 / 25 000 €



62



63



64

62

AMINE EL BACHA

né en 1932

ABSTRACTION, 1965

Huile sur toile
Signée ‘El Bacha’ et datée ‘65’ en bas à gauche, contresignée et titrée au dos
70 x 95 cm (27,30 x 37,05 in.)

8 000 / 12 000 €

63

ADAM HENEIN

né en 1929

LE ROUGE ECOUTEUR, 1985

Tempera sur papyrus signé du monogramme ‘A.H.’ en bas à droite,
Signé en arabe et daté ‘1985’ en bas à gauche, titré au dos
53,50 x 75 cm (20,87 x 29,25 in.)
PROVENANCE : Collection particulière, Danemark. Acquis directement auprès de l’artiste par l’actuel propriétaire
EXPOSITION : “Adam Henein, Paintings and Sculptures”, Gallerie Praestegaarden (Danemark), 1985

7 000 / 10 000 €

64

KAMAL BOULLATA

né en 1942

SANS TITRE, 1999

Acrylique sur toile
Signée ‘Boullata’ et datée ‘99’ en bas à droite ; contresignée ‘Boullata’ et datée ‘99’ au dos
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)

3 000 / 5 000 €



65

DIA AZZAWI

né en 1939

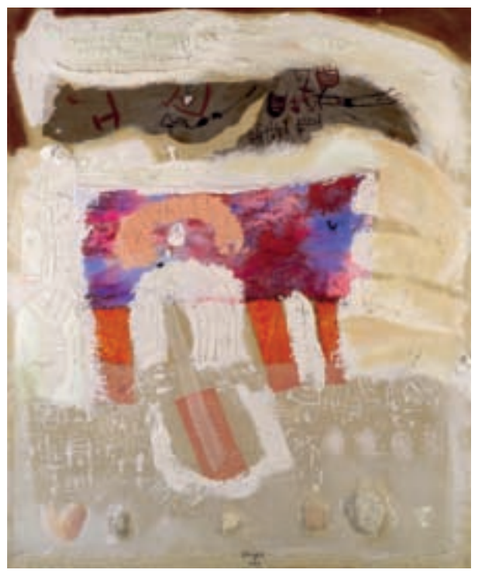
DESERT LANDSCAPE, 2003

Acrylique sur toile
Signée ‘Azzawi’ et datée ‘03’ en bas à gauche, contresignée ‘Azzawi’, titrée ‘Desert Landscape’ et datée ‘2003’ au dos.
100 x 100 cm (39 x 39 in.)
PROVENANCE : Galerie Claude Lemand, Paris. Collection particulière
BIBLIOGRAPHIE : “Dia Azzawi, Peintures récentes”, Claude Lemand Ed., Paris, 2005, reproduit en couleurs p. 6

18 000 / 25 000 €



66



67



68

66

ABDALLAH BENANTEUR

né en 1931

MONTICULES, 1996

Huile sur toile
Signée ‘Benanteur’
en bas vers la droite ; contresignée, datée ‘Benanteur 96’ et titrée au dos
60 x 60 cm (23,40 x 23,40 in.)
PROVENANCE : Collection particulière
EXPOSITION : “Benanteur, Peintures récentes”, Galerie Claude Lemand, Paris, 1996

7 000 / 10 000 €

67

MEDHAT SHAFIK

né en 1956

SANS TITRE, 2001

Technique mixte sur toile
Signée ‘Shafik’ et datée ‘2001’ en bas au centre, porte une référence ‘ARCH 022/01’ au dos
120 x 100 cm (46,80 x 39 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

5 000 / 7 000 €

68

FATEH MOUDARRES

1922 - 1999

NUDE AND PALMYRIAN FIGURE, 1975

Huile sur toile
Signée ‘Moudarres’ et datée ‘1975’ en bas à droite ; contresignée, titrée, datée ‘Nude and Palmyrian Figure 1975’ et située ‘Damascus-Syria’ au dos
74,50 x 46,50 cm (29,06 x 18,14 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

5 000 / 7 000 €

69

SHAFIC ABBOUD

1926 - 2004

LA CHAMBRE ROSE, 1980

Huile sur bois
Signé “Abboud” en bas à droite,
titré “La chambre rose”’et daté “80’” au dos
24 x 33 cm (9,36 x 12,87 in.)
PROVENANCE : Galerie Brigitte Schéhadé, Paris. Acquis de cette dernière par l’actuel propriétaire. Collection particulière
EXPOSITION : Galerie Brigitte Schéhadé, Paris, 1981

6 000 / 8 000 €

70

SHAFIC ABBOUD

1926 - 2004

SANS TITRE (COULEURS DU LIBAN), 1971

Sérigraphie originale
signée “Abboud” en bas à droite, numérotée “38/60” en bas à gauche
65 x 55 cm (25,6 x 19,7 inc.
PROVENANCE : Collection particulière
BIBLIOGRAPHIE : “Shafic Abboud”, Claude Lemand éd., Paris, 2006, reproduit p. 316

1 800 / 2 000 €

71

SHAFIC ABBOUD

1926 - 2004

MARAYA LI ZAMAN AL-INHIYAR (MIROIRS POUR LE TEMPS DE L’EFFONDREMENT), 1978

Rare livre illustré de lithographies originales de Shafic Abboud
PROVENANCE : Collection particulière
EXPOSITIONS : “Adonis. Un poète dans le monde d’aujourd’hui 1950-2000”, Institut du Monde arabe, Paris, 2000, reproduit au catalogue p. 153. “Shafic Abboud. Un parcours”, Galerie Claude Lemand, Paris, 2003. “Word into Art”, British Museum, Dubaï, reproduit au catalogue de l’exposition
BIBLIOGRAPHIE : “Shafic Abboud”, Claude Lemand Ed., Paris, 2006, reproduit pp. 308-309

8 000 / 10 000 €



69





71

La bonne surprise, lorsqu'on découvre les œuvres de Shafic Abboud, c'est le sentiment rare aujourd'hui de se trouver en présence d'une peinture spontanée, chaleureuse, souvent luxuriante, où les élans d'une inspiration véhémente se trouvent à chaque instant confrontés aux exigences d'un métier très sûr. Entre la simplification et l'éclatement qui sont les deux voies de la peinture abstraite, Abboud propose une autre approche du réel qui est la fusion. On pourrait dire à l'extrême qu'il ne perçoit pas la réalité mais qu'il s'y plonge, s'y roule, s'y confond, au point que lorsqu'il la ramène devant nos yeux filtrée par son désir, elle s'est à la fois dissoute et reconstituée selon les lois d'une harmonie au sein de laquelle, selon la parole du poète, « les parfums, les couleurs et les sons se répondent ». C'est à dessein qu'à côté des couleurs, dont il use avec tant de grâce, je fais mention des sons et des parfums. Car s'il est vrai que chacune de ses peintures semble orchestrée à la manière d'une sonate ou d'une fugue, il est également constant qu'elle suggère à l'esprit une idée de fragrance, au point que ses paysages, ses intérieurs, ses natures mortes ont pu m'apparaître comme autant de scènes empruntées à ce que Charles Fourier nommait « la vie aromale ». L'Orient est en nous-mêmes, certes, mais l'Orient de Shafic Abboud, c'est aussi son enfance, dont les lointaines pulsions resurgissent ici et là dans ses toiles pour les parer de l'éclat des Mille et Une Nuits. Lorsqu'il contemple les symphonies végétales du Parc Montsouris auprès duquel il habite depuis tant d'années, je ne serais pas surpris de savoir qu'il y découvre l'arbre à myrrhe, dont l'écorce se brise pour donner naissance au dieu Adonis. Cet événement fut jadis célébré rituellement par des fêtes, et qui sait si ce n'est par le rappel mémorial de ces fêtes pour lequel Shafic Abboud officie, mêlant pour notre plaisir aux fragments de joies oubliées les vives parcelles d'une réalité transfigurée.
(Patrick Waldberg, in *Shafic Abboud*, p. 349, Claude Lemand Editeur, Paris, 2006)

The nice thing about Shafic Abboud's works is the feeling – so rare these days – that we find ourselves in the presence of painting that is warm, spontaneous and often luxuriant, where flights of vehement inspiration are constantly confronted with technical demands. Between those twin aspects of abstract painting, simplification and fragmentation, Abboud proposes another approach to reality: fusion. We could even say that he does not so much perceive reality as plunge into it, wallow in it and merge with it – so much so that, when he brings it back before our eyes, filtered through his desire, it has been dissolved and reconstituted according to the laws of harmony… wherein, as the poet said, "perfumes, colours and sounds respond to one another." I deliberately mention sounds and perfumes, alongside the colours Abboud uses so gracefully, because his paintings – as well as appearing to be composed like sonatas or fugues – constantly evoke the idea of fragrance. His landscapes, interiors and still lifes sometimes remind me of scenes from what Charles Fourier called "the scented life." The Orient is within us all, no doubt; but the Orient of Shafic Abboud is also in his childhood, whose distant pulsions spring up in his paintings, sprinking them with stardust from the Thousand and One Nights. When Abboud gazes at the sylvan symphonies in the Parc Montsouris, close to where he has lived for many years, I would not be surprised to learn that his eyes pick out a myrtle tree, whose broken bark gave birth to the god Adonis. Long ago this event was the subject of ritual feasting; perhaps Shafic Abboud officiates in remembrance of these feasts, enchanting us by mixing moments of forgotten joy with living fragments of transfigured reality.
– Patrick Waldberg: Shafic Abboud (Claude Lemand, Paris 2006), p. 349

72

SHAFIC ABBOUD

1926 - 2004

CLARTES, 1973

Huile sur toile
Signée 'Abboud' en bas à droite ; contresignée 'Abboud', datée "novembre 72 - avril 73" et titrée "clartés" au dos
162 x 130 cm (63,18 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Collection particulière, Paris.
Acquis de l'artiste par les parents de l'actuel propriétaire

35 000 / 45 000 €





73



74



75

73

BAYA

1931 - 1998

FEMME PORTANT UNE COUPE

Gouache et aquarelle sur papier
Signé en arabe au milieu à droite ; contresigné en arabe au dos
100 x 75 cm (39 x 29,25 in.)

3 500 / 4 500 €

74

CHAÏBIA

1929 - 2004

LA PARTIE, 1975

Acrylique sur toile
Signée ‘Chaïbia’ en bas au centre ; titrée, datée et numérotée
‘les femmes jouent au bridge n° 7 1975’ au dos
113 x 92 cm (44,07 x 35,88 in.)

8 000 / 12 000 €

75

BAYA

1931 - 1998

COUPE DE FRUITS AUX MANDORES

Gouache sur papier
Signé en arabe en bas au milieu ;
contresigné en arabe au dos
74,50 x 100 cm (29,06 x 39 in.)

2 500 / 3 500 €

76

HUSSEIN MADI

né en 1938

LA VISITE, 2007

Acrylique sur toile
Signée ‘Madi’ et datée ‘2007’ en bas à droite ;
contresignée ‘Madi’, contredatée ‘2007’
et ‘2007.10.23’ au dos
120 x 120 cm (46,80 x 46,80 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

14 000 / 18 000 €

77

HUSSEIN MADI

né en 1938

SANS TITRE, 1996

Acrylique sur toile
Signée ‘Madi’ et datée ‘1996’ en bas à droite
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

8 000 / 12 000 €

78

FARID BELKAHIA

né en 1934

ATOURS AUTOUR, 1980

Livre composé de 14 lithographies originales dessinées par l’artiste, en feuilles 38 x 75 cm, pliées en triptyque, sous pages de titre et couverture rigide. Poèmes de Natacha Pavel manuscrites en français, traduits et manuscrits en arabe marocain. L’artiste a réhaussé et signé toutes les lithographies. Il est signé par l’artiste et l’auteur, et numéroté “4/100”. Edition sur vélin d’Arches à 150 exemplaires
PROVENANCE : Collection particulière

2 000 / 3 000 €



76



77



78



79



80



79

LALLA ESSAYDI

née en 1956

LES FEMMES DU MAROC #25A, 2006

Impression chromogénique sur aluminium
Signée 'Lalla Essaydi', datée '2006',
titrée 'Les femmes du Maroc #25A', et numérotée 2/15
102 x 83 cm
COMMENTAIRE : Un certificat de Edwynn Houk Gallery sera remis à l'acquéreur.

6 000 / 8 000 €

80

LALLA ESSAYDI

née en 1956

LES FEMMES DU MAROC #25B, 2006

Impression chromogénique sur aluminium
Signée 'lalla essaydi', datée '2006', titrée 'les femmes du Maroc #25B', numérotée 2/15
100 x 83 cm
COMMENTAIRE : Un certificat de Edwynn Houk Gallery sera remis à l'acquéreur.

6 000 / 8 000 €

81

MAHJOUB BEN BELLA

né en 1946

LIGNES ROUGES, 2008

Huile sur toile
Signée 'Ben Bella' en bas à droite ; titrée, datée '08' et annotée "N°168" au dos sur la châssis
80 x 80 cm (31,20 x 31,20 in.)
PROVENANCE : Collection particulière

7 000 / 10 000 €



82



83

82

ISMAEL GULGEE

1926 - 2007

ALLAH, 2007

Huile sur toile
Signée ‘gulgee’ et datée ‘07’ en haut à gauche, contresignée ‘gulgee’ et datée ‘2007’ au dos. 77 x 61 cm (30,03 x 23,79 in.)
PROVENANCE : The Collectors Galleria, Pakistan. Collection particulière, Londres

7 000 / 10 000 €

83

NADIA GHIAÏ-FAR

née en 1970

NOUS DEUX, 2006

Huile sur toile
Signée ‘N. GHIAÏ-FAR’ et datée ‘2006’ au dos.
97 x 130 cm (37,83 x 50,70 in.)

5 000 / 7 000 €



85

84

NADIA GHIAÏ-FAR

née en 1970

FIGURE, 2004

Fusain sur papier
Signé ‘NADIA GHIAÏ-FAR’ et daté ‘2004’ au dos
100 x 100 cm (39 x 39 in.)

2 000 / 3 000 €

85

SHAHLA DADSETAN

EMERGENCE, 2004

Acrylique sur toile
Signée ‘D. Shahla’ et datée ‘2004’ au dos, deux fois
112 x 116 cm (43,68 x 45,24 in.)

6 000 / 8 000 €



86

86

SADEGH TABRIZI

né en 1939

FIANCAILLES, CIRCA 1970

Huile sur toile
Signée ‘S. Tabrizi’ en bas à droite
45 x 33,50 cm (17,55 x 13,07 in.)
PROVENANCE : Galerie de l'Hilton, Téhéran

2 500 / 3 500 €

❍ **87**

FARSAD LABBOUF

PORTRAIT D'HOMME

Crayon et huile sur papier cartonné 4 feuillets
138 x 98 cm (53,82 x 38,22 in.)

3 500 / 4 500 €

88

ROUHI KATAYOUN

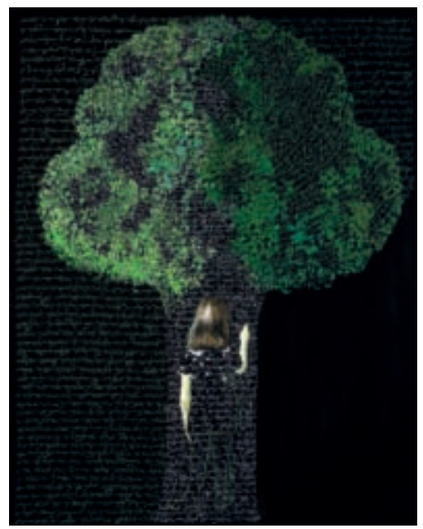
FILLETTE DEVANT UN ARBRE, 2008

Acrylique sur toile
Signée ‘Katayoun Rouhi’ et datée ‘2008’ au dos
100 x 81 cm (39,3 x 31,8 in.)

1 500 / 2 500 €



87



88

Parviz Tanavoli (1937-) peut être considéré comme le fondateur de la sculpture moderne Iranienne et il a influencé des générations d'artistes Iraniens. Tanavoli a parfaitement exploré et exploité l'aspect artisanat du travail du métal en l'adaptant pour en faire un portfolio singulier. Il est impossible de séparer le travail de Tanavoli de sa relation et de sa recherche de l'Histoire Iranienne car il est également écrivain et professeur. C'est un collectionneur passionné d'œuvres Islamiques en métal et de serrures, dont il transpose souvent le symbolisme dans son propre travail.

Parviz Tanavoli (born 1937) can be considered the father of modern Iranian sculpture. He has influenced several generation of Iranian artists. Tanavoli has not only absorbed and explored to perfection the rich visual, literary and craftsmanship of Iranian traditional metalwork, but has managed to adapt these into a singularly unique artistic portfolio. It is impossible to separate his work as an artist from his passionate and intimate engagement with Iranian cultural history as a researcher, writer and teacher. Tanavoli is an avid collector of Islamic metalworks and Iranian locks, their symbolism being often transposed into his body of work.

❍ **89**

PARVIZ TANAVOLI

né en 1937

STANDING HEECH, 2007

Sculpture en bronze
Signée 'Parviz',
Datée '07', numérotée 5/6 sur le socle
62 x 22 x 18 cm (24,18 x 8,58 x 7,02 in.)

40 000 / 50 000 €





90



91

90

NASSER AZIZI

né en 1970

CALLIGRAPHIE, 2005

Huile sur toile
Signée en persan et datée '2005' au milieu à gauche
Porte une inscription en persan en bas à droite
130 x 130 cm (50,70 x 50,70 in.)

3 000 / 4 000 €



92

91

NASROLLAH AFJEHEI

Né en 1933

COMPOSITION

Huile sur toile
Signée en persan en bas à gauche
60 x 60 cm (23,40 x 23,40 in.)

8 000 / 12 000 €

92

ROSHANAK VARASTEH

né en 1965

GAZELLES, 2009

Huile sur toile
Signée 'Roshanak Varasteh' et datée '2009' en bas à gauche
130 x 130 cm (50,70 x 50,70 in.)

3 500 / 4 500 €



93



94

93

AHMAD KHAN

né en 1939

ONENESS OF GOD AND PEACE

Technique mixte sur panneau vernis
Signé 'Ahmad Khan' en bas au milieu
122 x 84 cm (47,58 x 32,76 in.)
PROVENANCE : Ejaz Galleries, Pakistan. Collection particulière, Londres

5 000 / 7 000 €

94

CHARLES HOSSEIN ZENDEROUDI

né en 1937

SANS TITRE, 1993

Technique mixte et collages de papier sur toile
Signée 'Charles Hossein Zenderoudi' et datée '93' en bas au centre
54 x 47 cm (21,06 x 18,33 in.)
PROVENANCE : Collection particulière, Luxembourg

4 000 / 6 000 €



95

95

SYED SADEQUAIN

1937-1987

CALLIGRAPHY, 1983

Technique mixte sur cuir collé sur velours
Signé en arabe en bas au milieu
72 x 184 cm (28,08 x 71,76 in.)
PROVENANCE : Native Art Gallery, Pakistan. Collection particulière, Londres

7 000 / 10 000 €



96



97



98

96

FARAMARZ PILARAM

né en 1937

COMPOSITION, 1970

Huile sur toile
Signée 'Pilaram' et datée '70' en bas à droite
55 x 65 cm (21,45 x 25,35 in.)

12 000 / 18 000 €

97

HOSEIN KASHIAN

né en 1942

COMPOSITION

Huile sur toile
Signée 'H Kashian' en bas à droite ;
contresignée en persan en bas à droite
100 x 60 cm (39 x 23,40 in.)

5 000 / 7 000 €

98

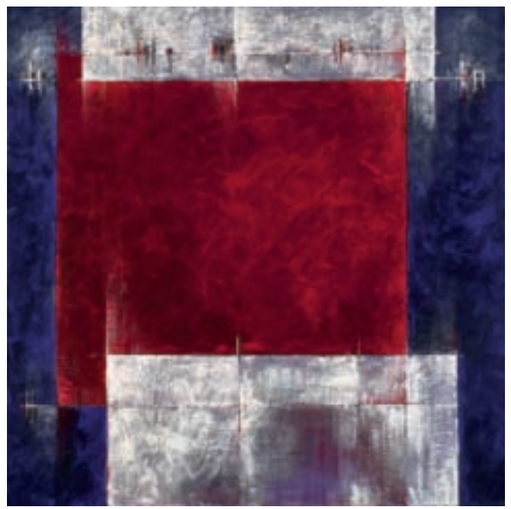
NASSER ASSAR

né en 1928

COMPOSITION, 1961

Huile sur papier marouflé sur toile
signé 'N. Assar' et daté '61' en bas à gauche
65,50 x 105,50 cm (25,55 x 41,15 in.)

1 500 / 2 000 €



99



100

99

YAGHOUB EMDADIAN

né en 1948

COMPOSITION BLEUE ET ROUGE, 2007

Huile sur toile
Signée en persan et datée '2007' en bas au centre
100 x 100 cm (39 x 39 in.)

5 000 / 7 000 €

100

POOYA ARYANPOUR

né en 1971

SANS TITRE, 2009

Acrylique sur toile
Signée 'Pooya Aryanpour' et datée '2009' au dos
150 x 150 cm (58,50 x 58,50 in.)

15 000 / 20 000 €

❍ **101**

MARYAM AMINI

JUST A MOMENT, 2008

Acrylique sur toile
Signée 'Maryam Amini' et datée '2008' en bas à droite ; contresignée
'Maryam Amini' et en persan, contredatée '2008' au dos
142 x 188 cm (55,38 x 73,32 in.)

3 500 / 4 500 €

102

SADEG NARMINE

OBSERVATION 2, 2008

Acrylique sur toile
Signée 'N.S.' et datée '08' en bas à droite
130 x 194 cm

2 000 / 3 000 €



Mohammad Ehsai (1939-) est l'un des artistes le plus connus en « Naghashi Khat » (la peinture calligraphique). Sa vision artistique est un mélange harmonieux qui traverse les frontières de la calligraphie traditionnelle et les nouveaux moyens d'expression. Ehsai a créé un genre qui lui est propre et qui influence toute une génération de jeunes artistes.

Mohammad Ehsai (born in 1939) is considered one of the most reknowned artists in "Naghashi Khat" (calligraphic painting). Due to his artistic vision in managing successfully to mesh and move seamlessly across the boundaries of traditional calligraphy and new modes of self-expression and design, Ehsai has not only created a genre unique to himself but has also been highly influential for the younger generation of artists.

❍ **103**

MOHAMAD EHSAIE

né en 1939

HAMEH, 2008

Acrylique et feuilles d'argent sur toile
Signée en persan
et datée '2008' en bas à gauche
200 x 148 cm (78 x 57,72 in.)

80 000 / 100 000 €

Charles Hossein Zenderoudi (1937-) est l'un des pionniers de l'art moderne Iranien et l'un des fondateurs du mouvement « Saqqakhaneh ». Son travail est presque exclusivement consacré à un vocabulaire de script ou calligraphie qu'il emploi de manière assez abstraite. La diversité des œuvres de Zenderoudi est remarquable, parfois rigides, parfois déstructurées, monochromes mais toujours remplies de vie et toujours avec cette vision unique.

Zenderoudi se pose la question essentielle- qu'est ce qu'être humain ? En 1988 il a dit: « "People around the world are all the same and everyone is able to read my work. What matters is the harmonizing of the heart of the artist with the heart of the viewer."

Charles Hossein Zenderoudi (b.1937) is one of the pioneers of Iranian modern art and a founding member of the - movement. His work is almost exclusively centered around script and/or calligraphy, utilized more often than not in an abstract conceptual manner. What is remarkable about Zenderoudi's work is the diversity of his offering, at times rigid, and at other times deconstructed, both monochrome and bursting with vitality, all the while adhering to his one central vision.

The works of Zenderoudi try to ask the fundamental question of what it means to be human. Zenderoudi was quoted in 1988 as saying: "People around the world are all the same and everyone is able to read my work. What matters is the harmonizing of the heart of the artist with the heart of the viewer."

104

CHARLES HOSSEIN ZENDEROUDI

né en 1937

COMPOSITION, 1976

Huile sur toile
Signée 'Zenderoudi' et datée '76' en bas au centre
162 x 130 cm (63,18 x 50,70 in.)
PROVENANCE : Collection particulière Paris

80 000 / 100 000 €





105

❍ 105

ARASH HANAEI

né en 1978

VILLE

Impression par jet d'encre noire sur papier porte une marque en arabe au dos
162 x 108 cm (63,18 x 42,12 in.)

2 000 / 3 000 €



106

❍ 107

MOSTAFA DAREBAGHI

COMMUNITY

Technique mixte sur toile
Signée 'Mostafa Darebaghi', datée '2009' et titrée 'Community' au dos
190 x 135 cm

4 000 / 5 000 €

108

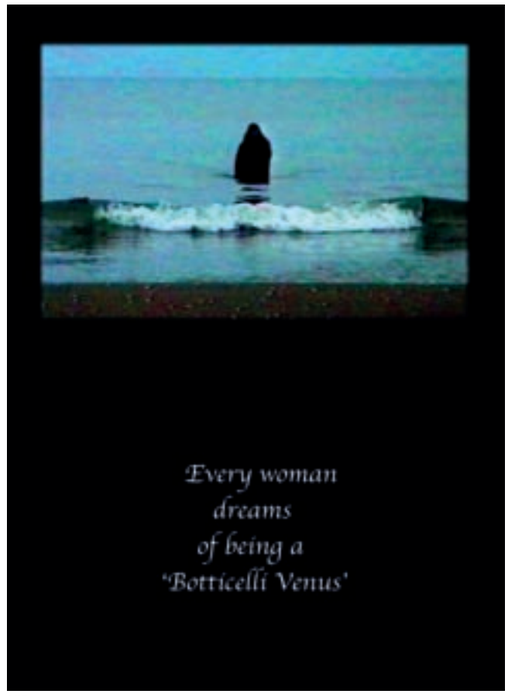
ARASH HANAEI

né en 1978

SANS TITRE

Deux tirages photographiques en couleur chacun
Signé du monogramme "AH" au dos
L'un numéroté "1/10" en bas à gauche, l'autre numéroté "3/10" en bas à gauche
Chaque 50 x 50 cm
PROVENANCE : Silk Road Gallery, Téhéran.
Acquis directement de celle-ci par l'actuel propriétaire
COMMENTAIRE : Deux documents de la Silk Road Gallery seront remis à l'acquéreur

800 / 1 200 €



109

109

GHAZEL

VENUS, 1997

Photographie collée sur aluminium
Série 'Me'
Tirage 1/5
80 x 110 cm (31,20 x 42,90 in.)

8 000 / 10 000 €



110

110

REZA DERAKSHANI

né en 1952

IDENTITY CRISIS, 2009

Techniques mixtes sur toiles
Signées en persan et datées '09' au dos
9 parties respectivement de 30 x 30 cm

8 000 / 10 000 €

❍ 111

BEHDAD LAHOTI

A CLICHE FOR MASS MEDIA : IN THE NAME OF FREEDOM

Cabinet en ciment émaillé, technique mixte
porte un cachet en bas à gauche
53 x 41 x 22 cm

3 000 / 4 000 €

❍ 112

ALI CHITSAZ

I AM FULL OF MYSELF - WHATEVER I SAY IS A ROSE

Acrylique sur toile
150 x 100 cm (58,50 x 39 in.)

2 500 / 3 500 €



Shirin Neshat (1957-) qui vit à New York est l'artiste d'origine Iranienne la plus connue sur la scène internationale. Reconnue partout dans le monde pour son travail, Neshat photographie et filme la femme dans la société Iranienne. Elle explore la dimension politique, sociale, psychologique dans toute sa complexité, avec les pressions sociales,familiales et religieuses et décrit l'identité féminines sans chercher à la stéréotyper.

Shirin Neshat (b.1957), who lives and works in New York, is the most internationally recognized female artist of Iranian origin. Globally acclaimed photographer and video artist, Neshat deals with the social, psychological and political dimensions of women in contemporary Muslim societies, with all their complexities and socio-familial-religious pressures, all the while attempting to define the female identity without ever trying to stereotype it.

❍ **113**

SHIRIN NESHAT

née en 1957

FERVOR (CROWD FROM BACK), 2000

Photographie noir et blanc
Signé 'Shirin Neshrat', daté '2000' titré 'Fervor Series' et numéroté '1/10' au dos. 45 x 56 cm (17,55 x 21,84 in.)

12 000 / 15 000 €



114

114

AFSHIN PIRHASHEMI

né en 1974

COMPOSITION

Acrylique sur toiles
Signée "Pirhashemi", contresignée en persan, et porte une date illisible en bas au milieu
6 parties respectivement de 100 x 100 cm (39 x 39 in.)
soit 200 x 300 cm

35 000 / 40 000 €

115

BAHMAN JAHALI

LE COUPLE

Photographie, technique mixte
Signé en persan et numéroté 2/10 en bas à droite
69 x 65,50 cm (26,91 x 25,55 in.)

1 500 / 2 000 €



115



116



117



118

116

MALEKEH NAYINY

née en 1955

SAILING THROUGH THE REDSEA, 2007

Photographie en couleur contrecollée sur aluminium
Signée, titrée 'Sailing through the redsea',
datée '2007' et numéroté 3/12 au dos
99 x 69,50 cm (38,61 x 27,11 in.)

3 000 / 4 000 €

117

SHADI GHADIRIAN

née en 1974

DEUX FEMMES SOUS UNE OMBRELLE

Photographie
Signée en persan et numérotée '7/15'en bas à droite
45 x 30 cm (17,55 x 11,70 in.)

2 500 / 3 500 €

118

SHADI GHADIRIAN

née en 1974

FEMMES A LA TOILETTE

Photographie
Signée 'Ghadirian' et numérotée '11/15'en bas à droite
30 x 45 cm (11,70 x 17,55 in.)

2 500 / 3 500 €

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

ART MODERNE
ET CONTEMPORAIN
ARABE ET IRANIEN

Samedi 24 octobre 2009 à 16h30

❑ **Ordre d'achat / *Absentee Bid***
❑ **Ligne téléphonique / *Telephone Bid***

TÉLÉPHONE / *PHONE* _____

Références bancaires obligatoires à nous communiquer :
Required bank reference:

CARTE DE CRÉDIT VISA / *CREDIT CARD NUMBERS*

EXPIRE FIN / *EXPIRATION DATE*

NOM/*NAME*
PRÉNOM/*FIRST NAME*
ADRESSE *ADDRESS*
TÉLÉPHONE *PHONE*
BUREAU / *OFFICE*
DOMICILE / *HOME*
FAX
EMAIL

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers printed in this catalogue and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros. (These limits do not include buyer's premium and taxes).

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / *LOT DESCRIPTION*	LIMITE EN **EUROS** *MAXIMUM **EUROS** PRICE*
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Les ordres d'achat doivent impérativement nous parvenir au moins 24 heures avant la vente.
To allow time for processing, absentee bids should be received at least 24 hours before the sale begins.

A renvoyer / *Please mail to*: Artcurial Briest-Poulain-F.Tajan
7, Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris
Fax: +33 (0)1 42 99 20 60

Date :

Signature obligatoire :
Required signature:

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.
Les rapports entre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Les descriptions des lots résultant du catalogue, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

c) Les indications données par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.
L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.
Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.
Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'**Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.
Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.
A toutes fins utiles, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** aura acceptés.
Si **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.
Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.
En cas de contestation **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.
Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot «adjugé» ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.
L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.
En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche dégressive les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de la CEE :

• **De 1 à 15 000 euros :** 23 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,265 % et pour les autres catégories, TVA = 4,508 % du prix d'adjudication).

• **De 15 001 à 600 000 euros :** 20 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 1,1 % et pour les autres catégories, TVA = 3,92 % du prix d'adjudication).

• **Au-delà de 600 001 euros :** 12 % + TVA au taux en vigueur (pour les livres, TVA = 0,66 % et pour les autres catégories, TVA = 2,35 % du prix d'adjudication).

2) Lots en provenance hors CEE : **(indiqués par un ○).**
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'import, (5,5 % du prix d'adjudication, 19,6 % pour les bijoux).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE.
Un adjudicataire CEE justifiant d'un n° de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, **jusqu'à 7 600 euros frais et taxes compris** pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité ;
- par chèque ou virement bancaire ;
- par carte de crédit : VISA, MASTERCARD ou AMEX (en cas de règlement par carte American Express, une commission supplémentaire de 2,40 % correspondant aux frais d'encaissement sera perçue).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.
Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** serait avérée insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes.

Dans l'intervalle **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.
A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
En outre, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :
- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer le lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

f) L'acquéreur pourra se faire délivrer à sa demande un certificat de vente qui lui sera facturé la somme de 60 euros TTC.

4 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.

5 - Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.
L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan est propiétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.
En outre **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.
Toute reproduction du catalogue de **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits sur l'œuvre.
La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de présentation de l'œuvre.

7 - Biens soumis à une législation particulière

Les conditions précédentes s'appliquent aux ventes de toutes spécialités et notamment aux ventes d'automobiles de collection.
Cependant, les commissions que l'acheteur devra acquitter en sus des enchères par lot et par tranche dégressive seront les suivantes :
• **De 1 à 100 000 euros :** 16 % + TVA au taux en vigueur (soit 3,13 % du prix d'adjudication).
• **Au-delà de 100 000 euros :** 10 % + TVA au taux en vigueur (soit 1,96 % du prix d'adjudication).

a) - Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description.

b) - Les véhicules sont vendus en l'état. Les renseignements portés au catalogue sont donnés à titre indicatif. En effet, l'état d'une voiture peut varier entre le moment de sa description au catalogue et celui de sa présentation à la vente. L'exposition préalable à la vente se déroulant sur plusieurs jours et permettant de se rendre compte de l'état des véhicules, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

c) - Pour des raisons administratives, les désignations des véhicules reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

d) - Compte tenu de l'éventuelle évolution de l'état des automobiles, comme il est dit en b), il est précisé que les fourchettes de prix ne sont données qu'à titre strictement indicatif et provisoire. En revanche, les estimations seront affichées au début de l'exposition et, s'il y a lieu, corrigées publiquement au moment de la vente et consignées au procès-verbal de celle-ci.

e) - Les acquéreurs sont réputés avoir pris connaissance des documents afférents à chaque véhicule, notamment les contrôles techniques qui sont à leur disposition auprès de la société de ventes. Cependant, des véhicules peuvent être vendus sans avoir subi l'examen du contrôle technique en raison de leur âge, de leur état non roulant ou de leur caractère de compétition. Le public devra s'en informer au moment de l'exposition et de la vente.

f) - Les véhicules précédés d'un astérisque (*) nous ont été confiés par des propriétaires extra-communautaires. Les acheteurs devront acquitter une TVA de 5,5 % en sus des enchères, qui pourra être remboursée aux acheteurs extracommunautaires sur présentation des documents d'exportation dans un délai d'un mois après la vente, à défaut de quoi cette TVA ne pourra être remboursée.

g) - Le changement d'immatriculation des véhicules est à la charge et sous la seule responsabilité de l'acheteur, notamment dans le respect des délais légaux.

h) - L'enlèvement des véhicules devra impérativement être réalisé le lendemain de la vente au plus tard. Passé ce délai, ils demeureront aux frais, risques et périls de leur propriétaire.

8 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

9 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.
Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

BANQUE PARTENAIRE :
Neuflize OBC
NEUFLIZE OBC

Tous les lots d'une valeur supérieure à 10 000 € de ce catalogue ont été contrôlés par le ART LOSS REGISTER Ldt. Londres.

ARTCURIAL
BRIEST - POULAIN - F.TAJAN

CONDITIONS OF PURCHASE

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is a company of voluntary auction sales regulated by the law of the 10 July 2000.
In such capacity **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** acts as the agent of theseller who contracts with the buyer.
The relationships between **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** and the buyer are subject to the present general conditions of purchase which can be modified bysaleroom notices or oral indications given at the time of the sale, which will berecorded in the official sale record.

1 - Goods for auction

a) The prospective buyers are invited to examine any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan is at disposal of the prospective buyers to provide them with reports about the conditions of lots.

b) Description of the lots resulting from the catalogue, the reports, the labels and the verbal statements or announcements are only the expression by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** of their perception of the lot, but cannot constitute the proof of a fact.

c) The statements by made **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** about any restoration, mishap or harm arisen concerning the lot are only made to facilitate the inspection thereof by the prospective buyer and remain subject to his own or to his expert's appreciation. The absence of statements **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** by relating to a restoration, mishap or harm, whether made in the catalogue, condition reports, on labels or orally, does not imply that the item is exempt from any current, past or repaired defect. Inversely, the indication of any defect whatsoever does not imply the absence of any other defects.

d) Estimates are provided for guidance only and cannot be considered as implying the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.
Estimates cannot constitute any warranty assurance whatsoever.
The estimations can be provided in several currencies; the conversions may, in this case or, be rounded off differently than the legal rounding

2 - The sale

a) In order to assure the proper organisation of the sales, prospective buyers are invited to make themselves known to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** before the sale, so as to have their personal identity data recorded.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse admission to the auction sales premises to any prospective buyer for legitimate reasons.

b) Any person who is a bidder undertakes to pay personally and immediately the hammer price increased by the costs to be born by the buyer and any and all taxes or fees/expenses which could be due.
Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

c) The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. However, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may graciously accept to receive some bids by telephone from a prospective buyer who has expressed such a request before the sale.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability / responsability whatsoever, notably if the telephone contact is not made, or if it is made too late, or in case of mistakes or omissions relating to the reception of the telephone.
For variety of purposes, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves its right to record all the telephone communications during the auction. Such records shall be kept until the complete payment of the auction price, except claims.

d) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may accept to execute orders to bid which will have been submitted before the sale and by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** which have been deemed acceptable.
Should **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** receive several instructions to bid for the same amounts, it is the instruction to bid first received which will be given preference.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will bear no liability/responsibility in case of mistakes or omission of performance of the written order.

e) In the event where a reserve price has been stipulated by the seller, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price is reached.
The seller will not be admitted to bid himself directly or through an agent. The reserve price may not be higher than the low estimate for the lot printed in

f) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will conduct auction sales at their discretion, in accordance with established practices.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to refuse any bid, to organise the bidding in such manner as may be the most appropriate, to move some lots in the course of the sale, to withdraw any lot in the course of the sale, to combine or to divide some lots in the course of the sale.
In case of challenge or dispute, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to designate the successful bidder, to continue the bidding or to cancel it, or to put the lot back up for bidding.

g) Subject to the decision of the person conducting the bidding for **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, the successful bidder will be the bidder would will have made the highest bid provided the final bid is equal to or higher than the reserve price if such a reserve price has been stipulated.
The hammer stroke will mark the acceptance of the highest bid and the pronouncing of the word "adjugé" or any equivalent will amount to the conclusion of the purchase contract between the seller and the last bidder taken in consideration.
No lot will be delivered to the buyer until full payment has been made.
In case of payment by an ordinary draft/check, payment will be deemed made only when the check will have been cashed.

3 - The performance of the sale

a) In addition of the lot's hammer price, the buyer must pay the following costs and fees/taxes :

1) Lots from the EEC:

- **From 1 to 15 000 euros :** 23 % + current VAT (for books, VAT = 1.265% of the hammer price; for other categories, VAT = 4.508% of the hammer price).
- **From 15 001 to 600 000 euros :** 20 % + current VAT (for books, VAT = 1.1% of the hammer price; for other categories, VAT = 3.92% of the hammer price).
- **Over 600 001 euros :** 12 % + current VAT (for books, VAT = 0.66% of the hammer price; for other categories, VAT = 2.35% of the hammer price).

2) Lots from outside the EEC : **(indentified by an ○)**.
In addition to the commissions and taxes indicated above, an additional import VAT will be charged (5,5% of the hammer price, 19,6% for jewelry).

3) The taxes (VAT on commissions and VAT on importation) can be retroceded to the purchaser on presentation of written proof of exportation outside the EEC.
An EEC purchaser who will submit his intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.
The payment of the lot will be made cash, for the whole of the price, costs and taxes, even when an export licence is required.
The purchaser will be authorized to pay by the following means :
- in cash: up to 3 000 euros, costs and taxes included, for French citizen, up to 7 600 euros, costs and taxes included, for foreign citizen on presentation of their identity papers.
- By cheque or bank transfer.
- By credit card: VISA, MASTERCARD or AMEX (in case of payment by AMEX, a 2,40% additional commission corresponding to cashing costs will be collected).

b) **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to reproduce in the official sale record and on the bid summary the information that the buyer will have provided before the sale. The buyer will be responsible for any false information given.
Should the buyer have neglected to give his personal information before the sale, he will have to give the necessary information as soon as the sale of the lot has taken place.
Any person having been recorded by A**rtcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** has a right of access and of rectification to the nominative data provided to **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** pursuant to the provisions of Law of the 6 July 1978.

c) The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**, in the event where, due to a theft, a loss or a deterioration of his lot after the purchase, the compensation he will receive from the insurer of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** would prove unsufficient.

d) The lot will be delivered to the buyer only after the entire payment of the price, costs and taxes.
In the meantime **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may invoice to the buyer the costs of storage of the lot, and if applicable the costs of handling and transport.
Should the buyer fail to pay the amount due, and after notice to pay has been given by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** to the buyer without success, at the seller's request, the lot is re-offered for sale, under the French procedure known as "procédure de folle enchère". If the seller does not make this request within a month from the date of the sale, the sale will be automatically cancelled, without prejudice to any damages owed by the defaulting buyer.
In addition, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** reserves the right to claim against the defaulting buyer, at their option:
- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of additional costs generated by the buyer's default,
- the payment of the difference between the initial hammer price and the price of sale after "procédure de folle enchère" if it is inferior as well as the costs generated by the new auction.

Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan also reserves the right to set off any amount **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** may owe the defaulting buyer with the amounts to be paid by the defaulting buyer.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan reserves the right to exclude from any future auction, any bidder who has been a defaulting buyer or who has not fulfilled these general conditions of purchase.

e) For items purchased which are not collected within seven days from after the sale (Saturdays, Sundays and public holidays included), **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be authorized to move them into a storage place at the defaulting buyer's expense, and to release them to same after payment of corresponding costs, in addition to the price, costs and taxes.

4 - The incidents of the sale

a) In case two bidders have bidden vocally, by mean of gesture or by telephone for the same amount and both claim title to the lot, after the bidding the lot, will immediately be offered again for sale at the previous last bid, and all those attending will be entitled to bid again.

b) So as to facilitate the presentation of the items during the sales, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will be able to use video technology.
Should any error occur in operation of such, which may lead to show an item during the bidding which is not the one on which the bids have been made, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** shall bear no liability/responsability whatsoever, and will have sole discretion to decide whether or not the bidding will take place again.
c) So as to facilitate the price calculation for prospective buyers, a currency converter may be operated by **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** as guidance. Nevertheless, the bidding cannot be made in foreign currency and **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** will not be liable for errors of conversion.

5 - Pre-emption of the French state

The French state in entitled to use a right of pre-emption on works of art, pursuant to the rules of law in force.
The use of this right comes immediately after the hammer stroke, the representative of the French state expressing then the intention of the State to substitute for the last bidder, provided he confirms the pre-emption decision within fifteen days.
Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan will not bear any liability/responsibility for the conditions of the pre-emption by the French State.

6 - Intellectual Property Right - Copyright

The copyright in any and all parts of the catalogue is the property of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan**.
Any reproduction thereof is forbidden and will be considered as counterfeiting to their detriment.
Furthermore, **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** benefits from a legal exception allowing them to reproduce the lots for auction sale in their catalogue, even though the copyright protection on an item has not lapsed.
Any reproduction of **Artcurial-Briest-Poulain-F. Tajan** catalogue may therefore constitute an illegal reproduction of a work which may lead its perpetrator to be prosecuted for counterfeiting by the holder of copyright on the work.
The sale of a work of art does not transfer to its buyer any reproduction or representation rights thereof.

7 - Items falling within the scope of specific rules

For sales of cars - including both cars of collection and ordinary cars - special additional conditions apply, as stated hereafter.
In addition to the lot's hammer price, the buyer will have to pay the following costs per lot and by degressive brackes:
- From 1 to 100 000 euros: 16% + current VAT (i.e. 3,13% of the hammer price).
- Over 100 000 euros: 10% + current VAT (i.e.1,96% of the hammer price).

a) - Only the authenticity of the vehicle is guaranteed, taking into consideration the possible reservations made the description.

b) - The vehicles are sold in their current condition. The information in the catalogue is not binding. Indeed, the condition of a car may vary between the time of its description in the catalogue and the time of its presentation at the sale. The exhibition taking place for several days prior to the sale and allowing awareness of the condition of the vehicles, no complaint will be accepted once the sale by auction is pronounced.

c) - For administrative reasons, the designations of the vehicles use the information given on the official vehicle registration documentation.

d) - Considering the possible evolution of the condition of the cars, as stated under b), it is specified that the price ranges are given strictly for informational purposes and on a provisional basis. Now, the estimations will be put out at the beginning of the exhibition and if need be, corrected publicly at the time of the sale and recorded in the minutes thereof.

e) - The bidders are deemed to have read the documentation relating to each vehicle, notably the technical inspections which are available at the auction sales company. However, some vehicles may be sold without having been submitted to the examination of technical inspection because of their age, of their noncirculating condition or of their competition aspect. The public will have to inquire about it at the time of the preview and sale.

f) - The vehicles preceded by an asterisk (*) have been consigned by owners from outside the EEC. The buyers will have to pay a VAT of 5.5% in addition to the hammer price, for which buyers from outside the EEC will be able to be reimbursed on presentation of export documentation within a time limit of one month after the sale, failing which it will not be possible to obtain reimbursement of such VAT.

g) - The buyer has the burden and the exclusive responsibility for the change of registration of vehicles, notably within the time limit set forth by law.

h) - The removal of vehicles must absolutely take place on the day after the auction sale, at the latest. Beyond this time limit, they will bestored at the costs and risks of their owner.

8 - Severability

The clauses of these general conditions of purchase are independant from each other. Should a clause whatsoever be found null and void, the others shall remain valid and applicable.

9 - Law and Jurisdiction

These Conditions of purchase are governed by French law exclusively.
Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

BANQUE PARTENAIRE :
Neuflize OBC
BIEN AMPS

All lots over 10 000 euros in this catalogue have been controlled by ART LOSS REGISTER Ltd. London.